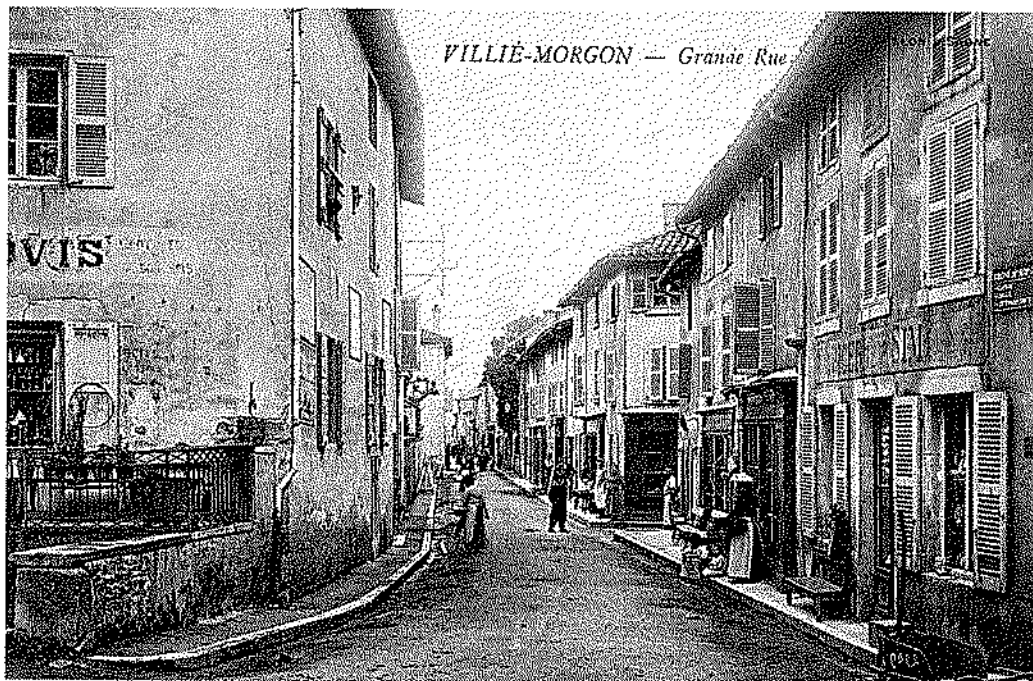


BULLETIN MUNICIPAL



VILLIÉ MORGON

JANVIER 1998

N°17

SOMMAIRE

I / MOT DU MAIRE P.5/4

II / VIE MUNICIPALE

ARRÊTÉ N° 4459/97	P.5/6	BIBLIOTHÈQUE	P.16/17
FINANCE/COMPTE ADM.	P.7-8	FLEURISSEMENT	P.14/15
CALENDRIER DES FÊTES	P.9 À 13		

III / VIE SCOLAIRE

ÉCOLE PRIMAIRE	P.16 À 20	ÉCOLE PRIVÉE ST JOSEPH	P.24/25
COLLÈGE J.C. RUET	P.21 À 23		

IV / VIE

LE CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	P.26	AMICALE « AU VILLAGE »	P.36
SOU DES ÉCOLES LAÏQUES	P.27/28	ADMR	P.41
LA HALTE-GARDERIE	P.29		
		LES ARCHERS	P.42
FESTI VILLIE	P.30	CYCLISME	P.43
LES ENFANTS DU BEAUJOLAIS	P.31	TENNIS	P.44
ÉCOLE DE MUSIQUE	P.32	BOULES	P.46
IN VINO MUSICA	P.33	YOGA	P.45
COMITE DE JUMELAGE	P.34 À 36		
CERCLE DE LA BUTINIÈRE	P.37		
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE	P.39/40		
PERSONNES AGÉES			

V / VIE PRATIQUE

ÉTAT CIVIL	P.47/48	RENSEIGNEMENTS	P.49 À 51
NOTE D'INFORMATION	P.52	LISTE DES ASSOCIATIONS	P.53 À 56

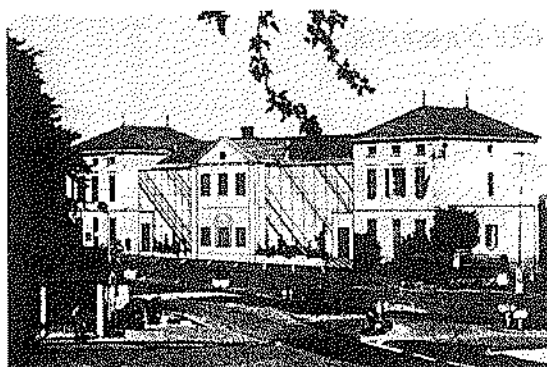
LE MOT DU MAIRE

A L'OCCASION DU PASSAGE DU FLAMBEAU, LA CLASSE EN 7 A VOULU, PLUTÔT QUE D'ÊTRE TRADITIONNELLEMENT BALAYÉE, FÊTER CET ÉVÉNEMENT PAR UN MARIAGE AVEC LA CLASSE EN 8. PERMETTEZ AU CONSCRIT DE L'ANNÉE QUE JE SUIS D'UTILISER CETTE IMAGE « RIGOLOTE » POUR OUVRIR MON PROPOS, QUI SE VEUT NÉANMOINS SÉRIEUX.

MAIS L'ANNÉE 97 ET L'ANNÉE 98 SONT, PLUS QUE D'HABITUDE, ÉTROITEMENT LIÉES POUR LES AFFAIRES COMMUNALES :

● PAR DES CHANTIERS EN COURS ET SURTOUT PAR DES DÉCISIONS PRISES EN 1997 QUI INFLUERONT FORTEMENT L'ANNÉE 98 ET LES SUIVANTES.

● EN PREMIER LIEU, LA RESTRUCTURATION DE NOTRE ÉCOLE PRIMAIRE, DEVENUE INDISPENSABLE POUR RÉPONDRE AUX NORMES EXIGEANTES DE SÉCURITÉ, OFFRIRA À NOS ENFANTS UN CADRE PLUS AGRÉABLE ET PLUS FONCTIONNEL. INITIALEMENT PRÉVUE EN PLUSIEURS TRANCHES, ÉTALÉES SUR TROIS ANS, CETTE RÉNOVATION DEVRAIT POUVOIR ÊTRE TERMINÉE CETTE FIN D'ANNÉE SI LES DERNIERS FINANCEMENTS NE TARDENT PAS TROP À NOUS ÊTRE NOTIFIÉS ; MALGRÉ LES INCONVÉNIENTS DUS À LA PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS SCOLAIRES ET DE CHANTIER, MALGRÉ AUSSI QUELQUES « AFFOLEMENTS » PROVOQUÉS PAR LES INTEMPÉRIES ET DES ERREURS OU INATTENTIONS DES ENTREPRISES LE CHANTIER SE DÉROULE PLUTÔT BIEN TANT SUR LE PLAN TECHNIQUE QUE SUR LE PLAN DE LA SÉCURITÉ.



● LA VENTE RAPIDE DES 9 LOTS DE LA 3^{ME} TRANCHE DU LOTISSEMENT PRÉ-JOURDAN A ENTRAÎNÉ LA DÉCISION DE METTRE EN ROUTE DÈS 98 LA 4^{ME} TRANCHE. CECI D'AUTANT PLUS QUE DES DEMANDES NOUS SONT DÉJÀ FORMULÉES. BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS. JE LEUR SOUHAITE DE TROUVER DANS NOTRE VILLAGE LES CONDITIONS DE VIE PROPICES À LEUR ÉPANOUISSEMENT.

● LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE 22 LOGEMENTS LOCATIFS PAR L'OPAC DU RHÔNE, SUR LE TERRAIN SITUÉ AU-DESSUS DE LA POSTE EST ENFIN PRÊT ADMINISTRATIVEMENT, IL NE LUI MANQUE QUE LE FINANCEMENT. INSCRIT SUR LA LISTE DE PROGRAMMATION 1998 NOUS ESPÉRONS QU'IL SERA PARMIS LES DOSSIERS RETENUS. CE SERAIT UNE BONNE NOUVELLE CAR LÀ AUSSI NOUS AVONS DES DEMANDES QUE NOUS NE POUVONS SATISFAIRE.

AUTRE DÉCISION IMPORTANTE

L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 23 DÉCEMBRE 97 PORTANT CONSTITUTION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE BEAUJEU. STRUCTURE QUI VA SE SUBSTITUER AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATIONS MULTIPLES (SIVOM). VOUS TROUVÉREZ DANS LES PAGES SUIVANTES COPIE DE CET ARRÊTÉ. CE CHANGEMENT VA AVOIR DES INCIDENCES DE DEUX ORDRES :

⊙ SUR LES BUDGETS COMMUNAUX QU'IL VA FALLOIR PARFAITEMENT MAÎTRISER, CAR IL NE DOIT PAS Y AVOIR AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ.

⊙ SUR LA FAÇON DE PRÉPARER ET PROGRAMMER LES INVESTISSEMENTS QUI RENTRENT DANS LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ.

CE NE SERA PAS TOUJOURS FACILE CERTES, MAIS À PART NE RIEN FAIRE, EXISTE T-IL DES CHOSES FACILES AUJOURD'HUI.

LA RÉUSSITE EST LIÉE, JE CROIS, À TROIS CONDITIONS :

- ⊙ SENTIMENT COMMUN D'APPARTENIR À UNE COLLECTIVITÉ ÉLARGIE ET SOLIDAIRE.
- ⊙ SÉRÉNITÉ DANS LES DISCUSSIONS ET ÉQUITÉ DANS LES DÉCISIONS
- ⊙ VOLONTÉ PARTAGÉE D'ABOUTIR.

SI CES CONDITIONS SONT RÉUNIES, ET JE SUIS PERSUADÉ QU'ELLES LE SERONT, ALORS CETTE NOUVELLE ENTITÉ DONNERA À NOTRE RÉGION NORD-BEAUJOLAIS LA POSSIBILITÉ D'UN DÉVELOPPEMENT RAISONNABLE ET HARMONIEUX, MALGRÉ LA MOROSITÉ ÉCONOMIQUE QUI PERDURE.

POUR TERMINER CE MOT JE REPRENDS L'IMAGE DU DÉBUT POUR SOUHAITER À CETTE UNION, SCÉLLÉE ENTRE NOS 17 COMMUNES, DE CONNAÎTRE LE MEILLEUR ET D'ÉVITER LE PIRE.

MEILLEURS VŒUX À CETTE COMMUNAUTÉ ET À SES COMPOSANTES, C'EST À DIRE À NOUS TOUS.

ARRETE n° 4451 du 23 DEC. 1997

portant constitution de la Communauté de communes
DE LA REGION DE BEAUJEU

Le Préfet du Département du Rhône
Chevalier de la Légion d'Honneur.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 5214-1 et suivants :

VU le décret n° 93-223 du 17 février 1993 relatif à la dévolution à des communautés de communes ou de villes de compétences exercées par des établissements publics de coopération intercommunale préexistants :

VU l'arrêté préfectoral n° 3138-93 du 26 novembre 1993 fixant le périmètre de solidarité de communauté de communes de la Région de Beaujeu.

VU les délibérations par lesquelles les conseils municipaux des communes de :

- Avenas, le 15 décembre 1996.
- Beaujeu, le 15 décembre 1997.
- Chenas, le 5 décembre 1996.
- Chiroubles, le 14 décembre 1996.
- Emeringes, le 28 novembre 1996.
- Fleurié, le 17 décembre 1996.
- Julienas, le 11 décembre 1996.
- Jullié, le 2 décembre 1996.
- Lantignie, le 9 décembre 1996.
- Avenas, le 2 décembre 1996.
- Marchamp, le 2 décembre 1996.
- Quintie-en-Beaujolais, le 9 décembre 1996.
- Ragnié-Durette, le 5 décembre 1996.
- Vaux-renard, le 5 décembre 1996.
- Vernay, le 7 décembre 1996.
- Villié-Morgon, le 3 décembre 1996.

approuvent le périmètre de solidarité fixé par l'arrêté préfectoral susvisé et les statuts de la communauté de communes de la région de Beaujeu annexés aux délibérations précitées.

VU les délibérations en date des 12 et 13 décembre 1996 par lesquelles les conseils municipaux des communes des Ardillats et de Saint-Didier-sur-Beaujeu opposent un refus au projet de constitution de la communauté de communes précitée.

CONSIDERANT que les conditions de majorité qualifiée fixées par les articles L 5214-2 et L 5214-7 du code général des collectivités territoriales en vue de la constitution d'une communauté de communes sont réunies :

SCR la proposition du secrétaire général de la Préfecture du Rhône.

ARRETE :

Article 1er - Est autorisée entre les communes des Ardillats, Avenas, Beaujeu, Chenas, Chiroubles, Emeringes, Fleurié, Julienas, Jullié, Lantignie, Marchamp, Quintie-en-Beaujolais, Ragnié-Durette, Saint-Didier-sur-Beaujeu, Vauxrenard, Vernay, Villié-Morgon, la constitution d'une communauté de communes qui portera le nom de « Communauté de Communes de la Région de Beaujeu ».

Article 2 - La communauté de communes est constituée pour une durée illimitée.

Article 3 - Les compétences exercées par la communauté de communes sont les suivantes :

* Groupe de compétences obligatoires

1er groupe : aménagement de l'espace :

- o Elaboration du Schéma Directeur
- o Elaboration d'un schéma de secteur en vue de réalisations d'intérêt communautaire
- o L'élaboration des P.O.S. des M.A.R.N.U. et la compétence en matière de droit des sols restant du ressort des communes.

2ème groupe : développement économique :

- o Créations, réalisation et extension de zones artisanales d'intérêt communautaire
- o Créations, d'ateliers relais et d'ateliers locaux à intérêt communautaire
- o Créations d'équipements touristiques et actions de promotion en faveur du tourisme d'intérêt communautaire
- o Soutien du commerce et de l'artisanat local (O.R.A.C)

* Groupe de compétences optionnelles

a) 1er groupe : protection et mise en valeur de l'environnement

- o Travaux d'aménagement hydraulique des rivières - (investissement)
- o Travaux de lutte contre l'érosion des terres - (investissement)
- o Collecte, tri sélectif, évacuation et traitement des ordures ménagères.

b) 2ème groupe : Voirie.

- o Travaux d'investissement (y compris aménagements urbains d'intérêt communautaire, dissimulation des réseaux et signalétique) et gros travaux d'entretien (y compris point à temps) sur les voiries communales.
- Le personnel reste de la compétence communale et le petit entretien courant reste à la charge des Communes.

Article 8 - Les ressources de la Communauté de communes sont constituées par :

- le revenu des biens meubles ou immeubles de la Communauté de Communes ;
- les sommes perçues des associations, particuliers et administrations publiques en échange d'un service rendu ;
- les subventions reçues de l'Union Européenne, de l'Etat, des communes et tout autre organisme ;
- le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés ;
- le produit des emprunts ;
- les produits des dons et legs ;
- Les ressources fiscales mentionnées à l'article 1609 quinquies e du Code Général des impôts, à savoir : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation, la taxe professionnelle.

Le cas échéant, les ressources fiscales mentionnées à l'article notées C du même Code, notamment en tant que de besoin et dans le respect des termes de la loi n° 92-125 du 6 février 1992, la Communauté de communes pourra mettre en oeuvre une taxe professionnelle de zone sur les périmètres économiques d'intérêt communautaire :

- Le cas échéant, le produit du versement destiné aux transports en commun prévu à l'article L. 2573-64 du code des collectivités territoriales, dans l'hypothèse où la Communauté deviendrait compétente pour l'organisation des transports urbains.

Article 9- Les fonctions de receveur de la communauté de communes sont exercées par le percepteur de Beaujeu.

Article 10 : Les délibérations des conseils municipaux des communes membres susvisées, et un exemplaire des statuts, sont annexés au présent arrêté.

Article 11- Le Secrétaire Général de la Préfecture du Rhône, le Sous-Prefet de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône, le Trésorier Payeur Général du Rhône et les maires des communes membres de la communauté de communes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du Rhône.

Fait à Lyon, le 23 DEC, 1997

Le Préfet.

Michel BESSE

POUR AMPLIATION
Pour le PRÉFET,

et par délégation
L'Attaché Suppléant de Bureau

Marc-Hélène MARECHAL

c) Autre groupe Politiques de logement et du cadre de vie.

- o Elaboration d'un programme local de l'habitat dans un intérêt communautaire.

Groupe de compétences facultatives

- o Social

- Aide au maintien à domicile des personnes âgées du Canton de Beaujeu : subvention versée pour la prise en charge partielle ou totale des frais de déplacement des aides ménagères
- Aide à l'emploi - fonctionnement (Permanence Accueil Information orientation...)

Article 4

Le SIVOM de la Région de Beaujeu est dissous de plein droit à la date de création de la Communauté de Communes.

Toutefois, le SIVOM continuera d'exercer ses activités en vue d'expédier les affaires courantes jusqu'à la constitution du premier budget de la Communauté.

Considérant que la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu se substitue au SIVOM de la Région de Beaujeu, l'actif et le passif du SIVOM, l'ensemble du patrimoine, le personnel et les engagements contractuels du SIVOM sont transférés de plein droit à la Communauté de Communes, à compter de la date de dissolution du SIVOM.

Article 5- Le siège social de la communauté de communes est fixé à la Mairie de Beaujeu, Place de l'hôtel de Ville, 69430 BEAUJEU.

Article 6 - La communauté de communes est administrée par un conseil communautaire composé de délégués titulaires et suppléants désignés par les conseils municipaux des communes membres à raison de :

- 2 titulaires pour les communes comptant moins de 500 habitants ;
- 3 titulaires pour les communes comptant 500 à 1 499 habitants ;
- 4 titulaires pour les communes comptant plus de 1 500 à 2 499 habitants.

Les conseils municipaux de chaque commune associée à la Communauté désignent un suppléant.

Article 7 - Le bureau communautaire comprend le président, et 6 vice-présidents. Un vice-président ne peut être de la même commune que celle du président ou que celle des autres vice-présidents.

EN CE QUI CONCERNE VILLIÉ-MORGON LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SÉANCE DU
14 JANVIER DERNIER À DÉSIGNÉ SES DÉLÉGUÉS :

TITULAIRES :

GAUTHIER ANDRÉ
COLLONGE ANDRÉ
BURGAUD JEAN-MARC
SAVOÏE PIERRE

SUPPLÉANT :

BORÉAS MONIQUE

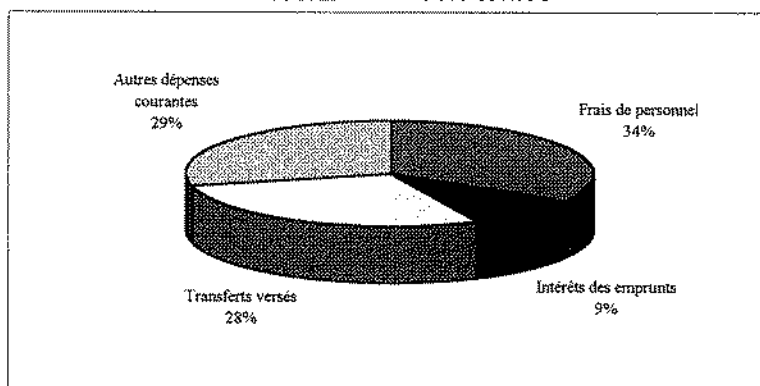
FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF

EXTRAIT DU COMPTE ADMINISTRATIF 1997 (PROVISOIRE)

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

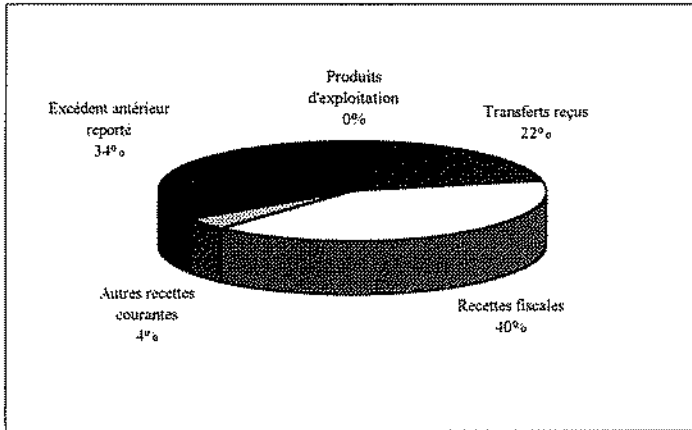
Frais de personnel	2 022 887.00 F
Intérêts des emprunts	561 983.00 F
Transferts versés	1 679 764.00 F
Autres dépenses courantes	1 729 233.00 F
TOTAL	5 993 867.00 F



II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits d'exploitation	5 369.00 F
Transferts reçus	2 221 652.00 F
Recettes fiscales	4 145 086.00 F
Autres recettes courantes	390 386.00 F
Excédent antérieur reporté	3 552 494.00 F

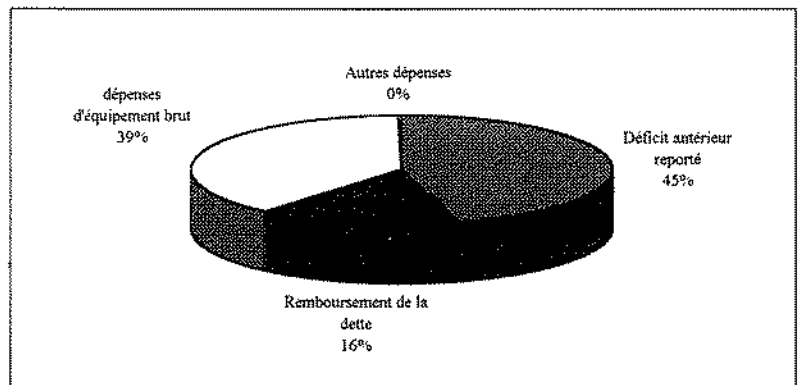
TOTAL 10 314 987.00 F



III. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Déficit antérieur reporté	3 035 994.00 F
Remboursement de la dette	1 036 418.00 F
dépenses d'équipement brut	2 573 605.00 F
Autres dépenses	12 102.00 F

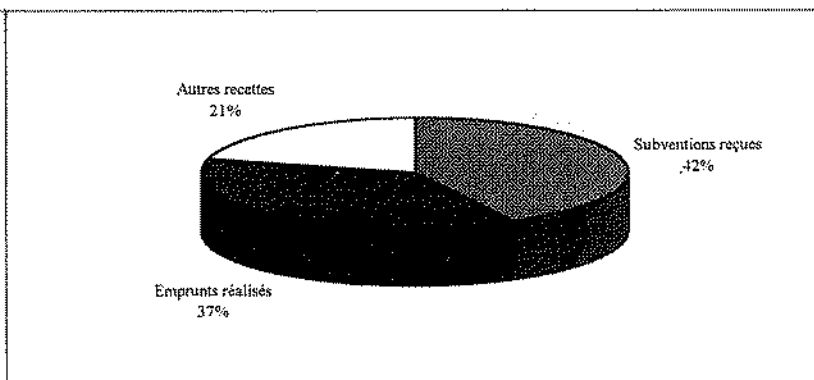
TOTAL 6 658 119.00 F



IV. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions reçues	479 925.00 F
Emprunts réalisés	415 534.00 F
Autres recettes	234 892.00 F

TOTAL 1 130 351.00 F





CALENDRIER DES FÊTES 1998 DE VILLIE-MORGON



DATE	NATURE	ORGANISATEURS	LIEU
JANVIER			
SAMEDI	GALETTE DES ROIS	C.A.T.M.	SALLE DES FÊTES
DIMANCHE	CHALLENGE DE L'AMITIE	TENNIS	SALLE DES SPORTS
SAMEDI	PASSAGE DU FLAMBEAU	CLASSES EN 7 ET 8	SALLE DES FÊTES
DIMANCHE	LOTO	SOU DES ÉCOLES	SALLE DES FÊTES
SAMEDI	CONCOURS DU CRU MORGON	SYNDICAT VITICOLE	CAVEAU
SAMEDI	SAINT VINCENT	SYNDICAT VITICOLE	CAVEAU
DIMANCHE	LOTO	HARMONIE	SALLE DES FÊTES
SAMEDI	SOIRÉE DANSANTE	CLASSE EN 8	CAVEAU
FEVRIER			
MARDI	REMISE PRIX CONCOURS MAISONS FLEURIES	COMITÉ FLEURISSEMENT	SALLE DES FÊTES
DIMANCHE	LOTO	COMITÉ D'ENTRAIDE	SALLE DES FÊTES
DIMANCHE	TIR À L'ARC COUPE DU CAPITAINE	ARCHERS DE LA GRAPPE VILLIATONNE	SALLE DES SPORTS
MARDI	CONCOURS DE BELOTE	ÉCOLE DE SAINT JOSEPH	ÉCOLE DE SAINT JOSEPH
	CARNAVAL	SOU DES ÉCOLES	RUES DU VILLAGE
SAMEDI	RETRAITE AUX FLAMBEAUX	CLASSES EN 8	SALLE DES FÊTES
MARS			
DIMANCHE	FÊTES DES CLASSES	CLASSES EN 8	SALLE DES FÊTES
DIMANCHE	MARCHE DE L'ESPOIR	COMMISSION SENTIERS PÉDESTRES	SENTIERS PÉDESTRES
	CONCOURS BOULES CHALLENGE M.LARGE	SOCIÉTÉ DE BOULES	BOULODROME
SAMEDI	CONCOURS BOULES COUPE L. DESCAILLOT	SOCIÉTÉ BOULES	BOULODROME
	SOIRÉE DANSANTE	BASKET-BALL	SALLE DES FÊTES
DIMANCHE	APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉS	ÉCOLE DE SAINT JOSEPH	ÉCOLE SAINT JOSEPH
SAMEDI	CONCERT	CHORALE IN VINO MUSICA	SALLE DES FÊTES

DATE	NATURE	ORGANISATEURS	LIEU
AVRIL			
SAMEDI 18	CONCOURS DE BOULES CHALLENGE A LARGE	SOCIÉTÉ DE BOULES	BOULODROME
SAMEDI 25	CONCERT	HARMONIE	SALLE DES FÊTES
DIMANCHE 26	MARCHE DE L'UCOL	UCOL	SENTIERS PÉDESTRES
MAI			
VENDREDI 1	TOURNOI JEUNES	BASKET-BALL	SALLE DES SPORTS
DIMANCHE 3	TOURNOI SENIORS	BASKET-BALL	SALLE DES SPORTS
VENDREDI 8	FÊTE DE LA TERRE	PARTI COMMUNISTE	SALLE DES FÊTES
	CÉRÉMONIE DU 8 MAI	MUNICIPALITÉ	LOCAL BOULISTE
	BROCANTE	HARMONIE	SALLE DES FÊTES
SAMEDI 16	CONCOURS DE BOULES RUT D'HONNEUR	SOCIÉTÉ DE BOULES	BOULODROME
SAMEDI 23	JOURNÉE RETROUVAILLES	C.A.T.M.	BOULODROME
SAMEDI 30	TOURNOI DÉBUTANTS	FOOTBALL CLUB	STADE DE CORCELLES
DIMANCHE 31	TOURNOI SENIORS	FOOTBALL CLUB	STADE DE CORCELLES
	TOURNOI DE VOLLEY	CLUB DE VOLLEY	SALLE DES SPORTS
JUIN			
SAMEDI 6	CHALLENGE LA TANTE	SOCIÉTÉ DE BOULES	BOULODROME
SAMEDI 20	FÊTE SCOLAIRE	SOU DES ÉCOLES	SALLE DES FÊTES
DIMANCHE 21	FÊTE DE LA MUSIQUE	FESTI VILLIE	SALLE DES FÊTES
SAMEDI 27	CONCOURS BOULES CHALLENGE P. JOMAIN	SOCIÉTÉ DE BOULES	BOULODROME

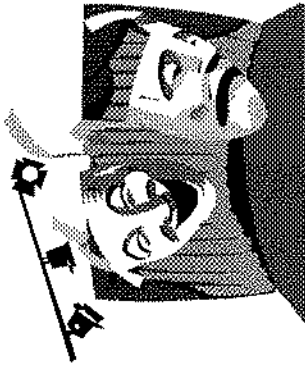
DATE	NATURE	ORGANISATEURS	LIEU
JUILLET			
SAMEDI	4	TIR A L'ARC	PARC DE ZELICOURT
DIMANCHE	5	BANQUET DES ANCIENS	SALLE DES FÊTES
LENDI	13	FÊTE DES MULINS	AU MULINS
MARDI	14	CÉRÉMONIE	SALLE DES FÊTES
SAMEDI	18	CONCOURS DE PÉTANQUE	SAINT JOSEPH
		CHALLENGE J. CLAUDE RUET	BOULODROME
SAMEDI	25	CONCOURS PÉTANQUE	BOULODROME
AOÛT			
SAMEDI	1	CONCOURS PÉTANQUE	BOULODROME
DIMANCHE	2	CONCOURS DE BOULES	BOULODROME
VENDREDI	7	CONCOURS DE PÉTANQUE	BOULODROME
SAMEDI	8	TOURNÉE DE BRIOCHES DES 18 ANS	DANS LE VILLAGE
		GRAND PRIX CYCLISTE	PARC
DIMANCHE	9	JEUX INTER-SOCIÉTÉS	BOULODROME
LUNDI	10	CONCOURS DE BOULES	BOULODROME
VENDREDI	14	CONCOURS DE PÉTANQUE	BOULODROME
SAMEDI	22	CONCOURS BOULES CHALLENGE A. PASSOT	BOULODROME
		9 ^{ème} MONTÉE CHRONOMÈTRÉE FÛT D'AVENAS	VILLIE / FÛT D'AVENAS
SEPTEMBRE			
SAMEDI	26	BAL MONTÉ	PARKING SALLE DES FÊTES
DIMANCHE	27	MARCHE DES GRISEMOTTES	SENTIERS PÉDESTRES

DATE	NATURE	ORGANISATEURS	LIEU
OCTOBRE			
DIMANCHE	TIR À L'ARC	ARCHERS GRAPPE VILLIATONNE	SALLE DES SPORTS
SAMEDI	10 ^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE	BIBLIOTHÈQUE	SALLE DES FÊTES
DIMANCHE	10 ^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE	BIBLIOTHÈQUE	SALLE DES FÊTES
SAMEDI	MARCHE	SOU DES ÉCOLES	SENTIERS PÉDESTRES
NOVEMBRE			
MERCREDI	FOIRE COMMERCIALE PRÉSENTATION DU CRU MORGON EXPOSITION CÉRÉMONIE	MUNICIPALITÉ SYNDICAT VITICOLE CERCLE DE LA BUTTINIÈRE MUNICIPALITÉ	RUES DU VILLAGE CAVEAU SALLE DES FÊTES MONUMENT AUX MORTS
SAMEDI	DÉMONSTRATION TIR À L'ARC CONCERT	ARCHERS GRAPPE VILLIATONNE	SALLE DES FÊTES
DIMANCHE	CONCERT	CHORALE IN VINO MUSICA	SALLE DES FÊTES
VENDREDI	CONCOURS DE BELOTE	CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	SALLE DES FÊTES
DÉCEMBRE			
DIMANCHE	TIR À L'OISEAU SAINTE CÉCILE ARBRE DE NOËL LOTO	ARCHERS GRAPPE VILLIATONNE HARMONIE ÉCOLE DE SAINT JOSEPH COMITÉ D'ENTRAÏDE	SALLE DES SPORTS SALLE DES FÊTES SALLE DES FÊTES SALLE DES FÊTES
VENDREDI	ARBRE DE NOËL	HALTE GARDERIE	SALLE DES FÊTES
DIMANCHE	ARBRE DE NOËL	DONNEURS DE SANG	SALLE DES FÊTES
MARDI	ARBRE DE NOËL	SOU DES ÉCOLES	SALLE DES FÊTES
MERCREDI	CONCERT	FESTI VILLIÉ	SALLE DES FÊTES
VENDREDI			
SAMEDI			

LES REUNIONS DU CERCLE DE LA BUTINIERE ONT LIEU LE
DERNIER JEUDI DE CHAQUE MOIS
A LA SALLE DES FETES

ET LE

DEUXIEME MARDI DE CHAQUE MOIS
A LA SALLE DES SOCIETES



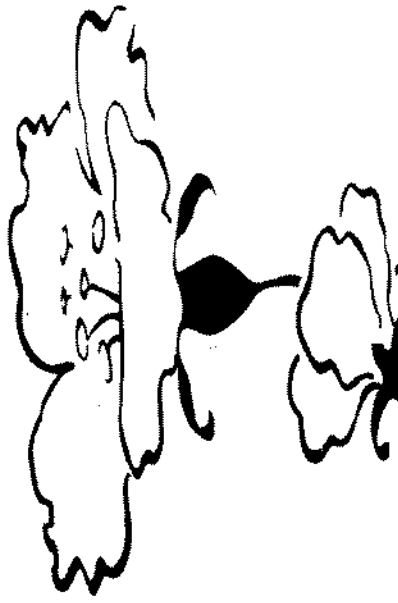
LES REUNIONS DU COMITE D'ENTRAIDE ONT LIEU LE
PREMIER JEUDI DE CHAQUE MOIS
A LA SALLE DES SOCIETES

LES COURS DE YOGA ONT LIEU LE
MARDI APRES-MIDI
A LA SALLE Emile De Villié

LA CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DU RHONE TIENT SA PERMANENCE LE
TROISIEME JEUDI DE CHAQUE MOIS
A LA SALLE DU CONSEIL



L'ENTRAINEMENT DES ARCHERS A LIEU LE
JEUDI A PARTIR DE 19 HEURES
A LA SALLE DES SPORTS OU EN PLEIN AIR PAR BEAU TEMPS



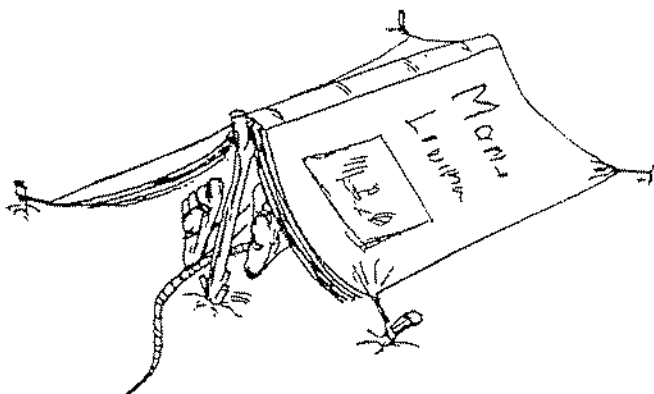
CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

COMMERCES ET IMMEUBLES

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| 1 ^{ER} PRIX | RESTAURANT « LE MORGON » |
| 2 ^{EME} PRIX | AUBERGE DU COL DU TRUGES |
| 3 ^{EME} PRIX | DENTISTE / BANQUE |
| 4 ^{EME} PRIX | PHARMACIE CALOT CLAIRE |
| 5 ^{EME} PRIX | IMMEUBLE SORNAY |
| 6 ^{EME} PRIX | LE RELAIS DES CAVEAUX |
| 7 ^{EME} PRIX | HÔTEL DU PARC |
| 8 ^{EME} PRIX | GARAGE GRANGER |
| 9 ^{EME} PRIX | BOULANGERIE CHOLLAT PATRICK |

MAISONS INDIVIDUELLES

1 ^{er} PRIX	MONSIEUR ET MADAME DONZEL BERNARD	12 ^{es} PRIX	MADAME PETIT PAULETTE
2 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME DUFOUR MICHEL	14 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME GRANGER HENRI
3 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME MERLE CLAUDE	16 ^{es} PRIX	MONSIEUR ROUX GILBERT
4 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME DALLA LANA ELISEO	18 ^{es} PRIX	MADAME TETARD YVETTE
5 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME GONNARD JEAN	20 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME BOULAND JEAN-PAUL
6 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME RUET MAURICE		
7 ^{es} PRIX	MADAME DESVIGNES LÉONTINE		
8 ^{es} PRIX	MADAME COLLONGE MARIA		
9 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME LACOQUE DANIEL		
10 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME SANGOUARD ANTOINE		
11 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME SORNAY MAURICE		
13 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME PASSOT GEORGES		
15 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME MONNET ANDRÉ		
17 ^{es} PRIX	MONSIEUR BERGERON DANIEL		
19 ^{es} PRIX	MONSIEUR THEVENET LAURENT		
	21 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME LACOUTURE ROLAND	
	22 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME BOULAND MAURICE	
	23 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME LAMURE THIERRY	
	24 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME GAUTHIER GEORGES	
	25 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME POLLET BERNARD	
	26 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME GUIGNIER MICHEL	
	27 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME CHAVY DANIEL	
	28 ^{es} PRIX	MONSIEUR ET MADAME DUPONT BERNARD	
29 ^{es} PRIX	MADAME GAUTHIER MARINETTE	30 ^{es} PRIX	MADAME BERTSCH JOSETTE
		31 ^{es} PRIX	MONSIEUR SAUVAGE CHRISTIAN



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale a vécu pleinement l'année 97 d'abord dans ses activités habituelles :

📖 prêts de livres, K7 et CD aux lecteurs inscrits ;
 📖 Prêts réguliers aux scolaires de toutes les écoles élémentaires et maternelle de la commune ;

📖 travail avec les élèves du collège et de la maison familiale sur des sujets très divers, à partir de livres appartenant à la BM ou prêtés par la bibliothèque de Limas et de dossiers constitués par les bénévoles ;

📖 heure de conte mensuelle (sauf en été) qui satisfait les petits de 3 à 7 ans, inscrits ou non à la bibliothèque ;

📖 présentation régulière de « résumés », soit sur les nouveaux livres, achetés ou donnés au cours de l'année, soit sur un thème précis.

Nous enregistrons de nombreuses inscriptions, en particulier des familles nouvellement installées à Villié-Morgon ou venant des communes avoisinantes.

L'équipe des responsables a aussi mis sur pied de nombreuses expositions :



Rencontre Planète Jeunes

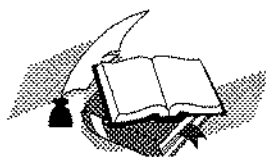
📖 De juin à mi-juillet, à l'occasion de la rencontre Planète-Jeunes, réunissant des « ados » allemands, italiens, polonais, moldaves, alsaciens et villiatons et du 30^{ème} anniversaire du Jumelage avec Sasbachwalden, des cartes géographiques postales et des objets représentatifs de chaque pays ont été présentés.

📖 Egalement en juillet, à l'occasion de la venue à Villié-Morgon de musiciens moldaves dans le cadre du festival en Beaujolais, une exposition permettrait de mieux connaître la Moldavie. Cette présentation, réalisée par l'équipe de la bibliothèque, a déjà été demandée 3 fois à Villefranche au cours de l'année 1997.

📖 En octobre ce fut la Chine avec la rétrocession de Hong-Kong. Des idéogrammes, des photos, des textes aussi bien que de la vaisselle, des vêtements, un cerf-volant ou un boulier nous éclairaient sur cet immense pays, le tout complété par de nombreux ouvrages dont de très beaux livres aimablement prêtés par la bibliothèque de la Part-Dieu.

📖 En accompagnement du spectacle « Et le Beaujolais était né », donné à la salle des fêtes par le C.C.A.B., nous avons présenté en novembre une exposition de dessins, de manuscrits et de textes originaux de notre écrivain local « Emile de Villié ».

Nous avons apprécié la gentille collaboration de la confrérie du 1^{er} pressoir et de Florence Boréas qui ont participé avec talent au spectacle et nous remercions toutes les personnes qui ont confectionné les bugnes que l'on a dégustées avec le vin nouveau au cours de cette fin d'après midi du samedi 29 novembre.



Grand événement au cours de l'année 97 ! La municipalité a doté notre bibliothèque d'ordinateurs qui permettront l'informatisation et par la suite, en 1990, de travailler dans de meilleures conditions aussi bien pour les bénévoles responsables que pour les lecteurs.

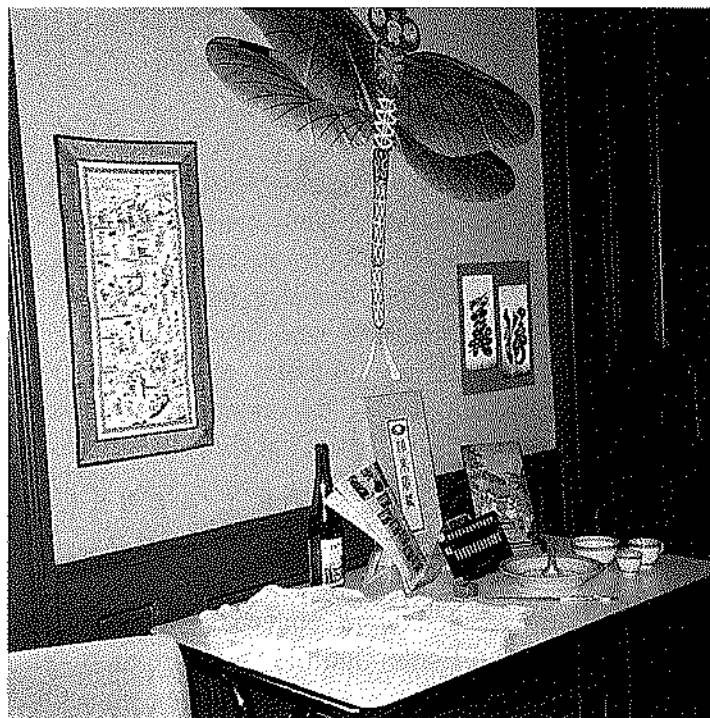
Grand événement au cours de l'année 98 ! Nous fêterons le dixième anniversaire de la bibliothèque C. Vermorel

Retenez les dates :

Vendredi 16/10/98
Samedi 17/10/98
Dimanche 18/10/98



pour lequel nous espérons faire participer le plus grand nombre possible de Villiatons.



BONNE ANNEE 98
BONNE ANNEE 98

Bonne « année de lecture » à tous nos fidèles lecteurs et bienvenue aux futurs inscrits.

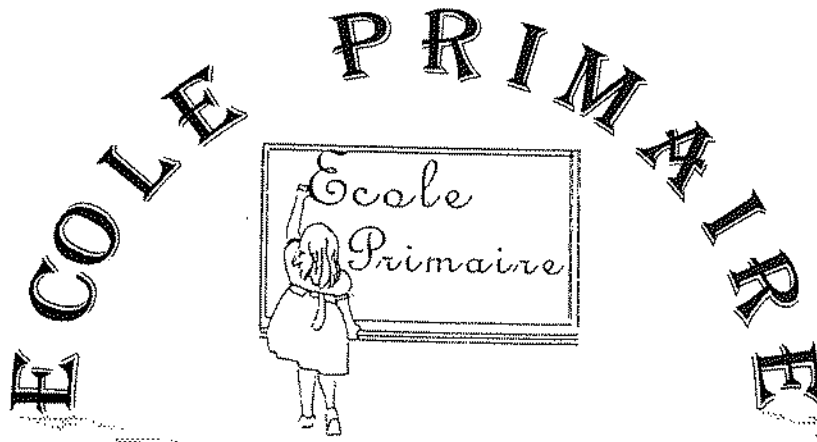
Renseignez-vous :

☎ Soit par téléphone au 04.74.69.12.41

📖 Soit aux horaires d'ouverture :

mardi de 16 H à 18 H 30
jeudi de 9 H à 12 H 00
samedi de 10 H à 12 H 00

LE COLE PRIMAIRE



ACTIVITES DE L'ANNEE SCOLAIRE 96/97

Pour sa deuxième année d'existence, le Projet d'Ecole intitulé « Expression et Communication » a poursuivi ses objectifs qui sont de privilégier la maîtrise de la langue, favoriser l'ouverture sur des domaines culturels, développer la socialisation, assurer une meilleure réussite scolaire en gérant au mieux le rythme de vie de l'enfant.

Pour cela, certaines actions ayant porté leurs fruits l'année précédente ont été reconduites : le décroisement, le développement de la BCD, le journal scolaire, les activités sportives, notamment le tir à l'arc où les enfants ont obtenu pour la deuxième fois les meilleurs résultats du département.

L'activité musique a été renforcée avec l'aide hebdomadaire d'un musicien intervenant qui a travaillé essentiellement sur la voix et l'écoute. Les enfants ont pu donner un aperçu de ce travail à l'occasion de la fête de la musique.

Des sorties ont été organisées : au Muséum d'histoire naturelle à Lyon, au Planétarium de Vaulx en Velin, chez les correspondants à Meyzieu, au Théâtre des Jeunes Années à Lyon.

L'UCOL a aussi offert la projection du film Microcosmos à la salle des Fêtes de Villié.

ACTIVITES DE L'ANNEE SCOLAIRE 97/98

OPERA


Dans le prolongement de l'action musique de l'an dernier, tous les élèves de l'Ecole ont assisté au mois d'octobre à un spectacle de danses contemporaines sur des musiques de Mozart, dans le cadre somptueux et rénové de l'Opéra de Lyon.



ANGLAIS

Des cours de sensibilisation à l'anglais assurés cette année par Madame Linhardt sont mis en place dans la classe du CM2.

INFORMATIQUE

Un  multimédia vient d'être acheté pour la BCD par le Sou des Ecoles. Il servira à la gestion de la bibliothèque et à la recherche documentaire. Un stage d'école a permis récemment à 3 maîtresses de s'initier au logiciel de gestion de BCD. C'est un travail de longue haleine qui va demander du temps et de l'énergie. Un emploi jeune a pu être obtenu pour aider les enseignantes dans ce travail ainsi que dans la mise en place d'ateliers informatiques par la suite.

FRESQUE SUR LE MUR DE LA COUR

C'est l'aboutissement d'un travail mené en décloisonnement dans le cadre des ateliers arts plastiques et production d'écrits. Les enfants ont travaillé sur le thème du conte : ils ont lu, étudié, écrit et illustré des contes. Une première sélection de dessins a été réalisée au mois de juin et un scénario élaboré. Depuis la rentrée, c'est la classe du CM2 qui a pris en charge la réalisation technique de la maquette avec l'aide d'une animatrice du CCAB et d'une maman bénévole. Quand les dessins auront été projetés sur le mur, tous les élèves de l'école participeront à leur mise en couleur qui devrait être terminée au mois de juin.



SORTIE A DISNEY LAND PARIS

Pour la classe du CM2 en liaison avec le travail de la fresque. En effet, la partie Fantasyland représente un monde rempli

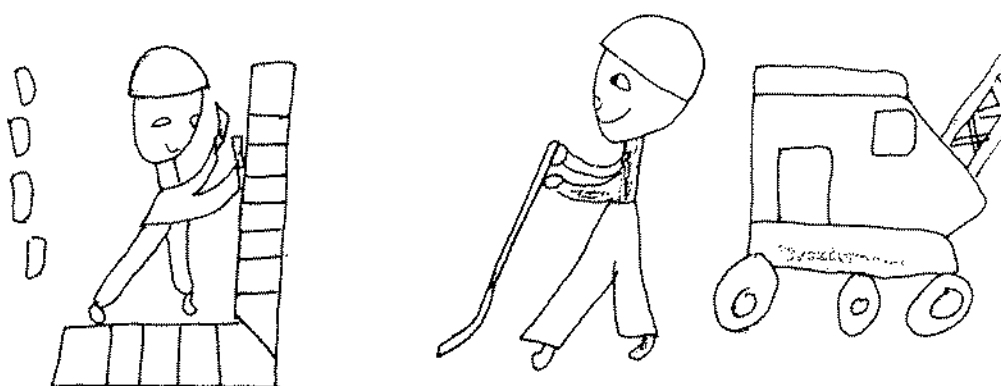
de féerie, de magie, avec le Pays des Contes européens de Charles Perrault, des frères Grimm, de Lewis Carol,...

Les enfants pourront s'imprégner de cette magie en début d'année afin de mieux développer leur imaginaire pour finir le travail de la fresque.

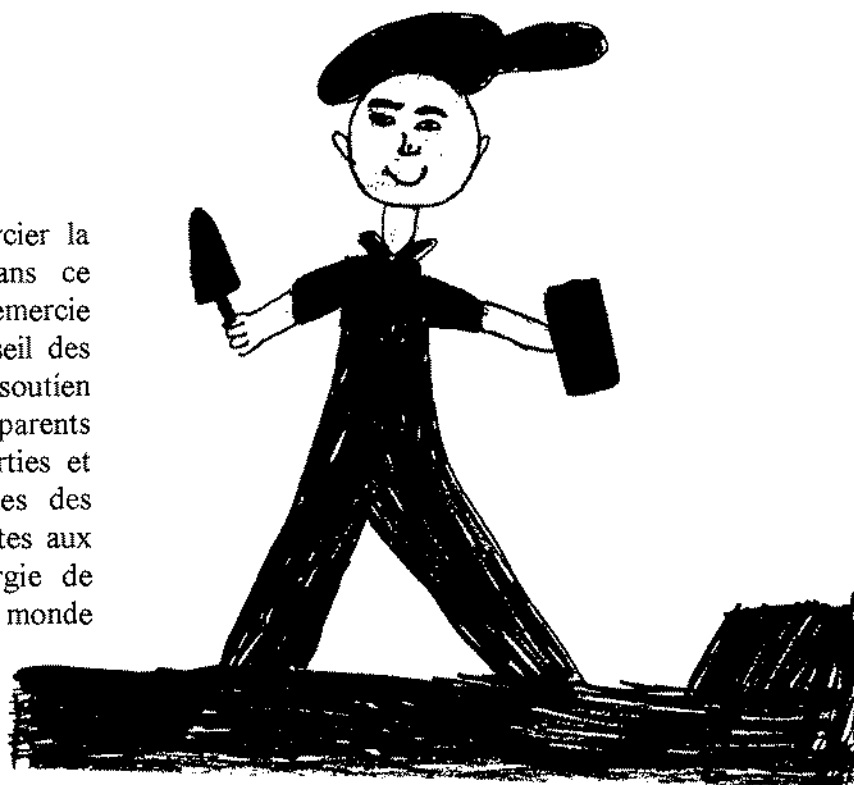
TRAVAUX A L'ECOLE

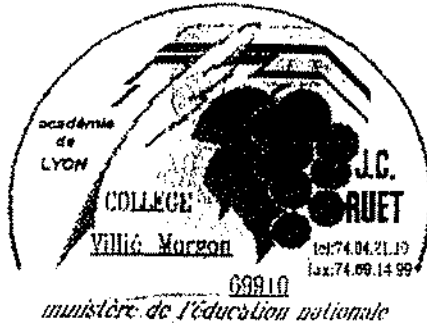
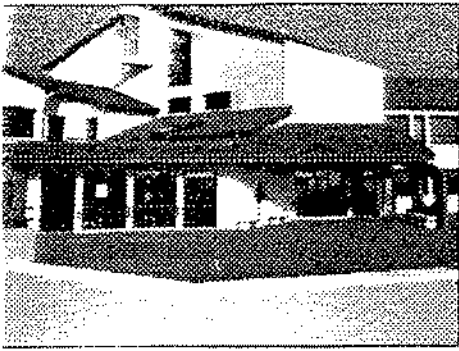
Depuis la rentrée, le fonctionnement habituel de l'école est quelque peu bouleversé par les travaux tant attendus de rénovation des bâtiments. Deux classes sont provisoirement installées dans un préfabriqué rénové pour cette occasion par la Commune tandis que les deux autres fonctionnent dans le bâtiment en réparation.

Evidemment, certains jours ont été un peu bruyants mais il faut savoir tirer partie des inconvénients. La bétonnière, la pelleuse, le vibreur à béton, le compresseur et surtout le marteau-piqueur n'ont plus de secrets pour ces élèves-là. Et peut-être que parmi eux, des vocations sont nées car ils suivent avec beaucoup d'intérêt le déroulement du chantier.



L'équipe enseignante tient à remercier la Municipalité qui s'est investie dans ce grand projet de rénovation. Elle remercie aussi le Sou des Ecoles et le Conseil des Parents d'Elèves qui apportent un soutien financier important aux projets, les parents qui encadrent régulièrement les sorties et les activités diverses, les bénévoles des clubs qui viennent prêter mains fortes aux enseignantes. C'est grâce à l'énergie de tous que l'école peut s'ouvrir sur le monde extérieur.





COLLÈGE JEAN-CLAUDE RUET
69910 VILLIÉ-MORGON

TÉL : 04.74.04.21.10 FAX : 04.74.04.20.69
ANNEE 1997/1998

1-Présentation générale

198 élèves
 9 classes
 16 enseignants
 1 documentaliste
 1 poste de conseiller d'éducation
 2 postes de surveillants
 1 gestionnaire
 1 secrétaire
 6 personnels non enseignant
 1 principal



Au delà des chiffres, des personnels qui se caractérisent par :

- leur grande stabilité
- leur efficacité
- leur dévouement à l'égard des enfants qui fréquentent le collège.

Quelques nouveautés par rapport aux années précédentes :

❖ 3 nouveaux enseignants

Mlle Pascale DELOCHE en Français
 M. Bernard VACHER en Technologie
 Mme Florence RIMET en E.P.S.

❖ La Documentaliste

Mme Annie HOUPLINE

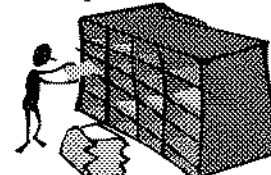


❖ Les Surveillants

M. Simon DROUELLE à temps plein
 Mlle Sandrine GIVORS à mi-temps
 Mlle Delphine EYME à mi-temps

❖ Le poste de conseiller d'éducation

Mme MAISONNEUVE bénéficie à partir de cette rentrée scolaire des mesures de cessation progressive d'activité et travaille donc à mi-temps. C'est M. Emmanuel MARDUEL qui complète ce mi-temps.



2- Les résultats

Le Brevet des collèges

Un résultat tout à fait remarquable a été obtenu en Juin 97.

Le taux de réussite est de 96,77 %.

	1994	1995	1996	1997
Villie-Morgon	75.00	82.35	85.37	96.77
Rhône	65.20	75.64	72.43	70.77

en % de réussite à l'examen

On peut féliciter les élèves et l'équipe des enseignants pour ce résultat exceptionnel, même s'il est nécessaire de le relativiser étant donné le petit nombre d'élèves sur lequel il est calculé.

Le devenir des élèves

Orientation à l'issue de la classe de 3^{ème}

Catégories	%
poursuite d'étude en 2 nd e générale ou technologique	56.25
poursuite d'étude en 2 nd e professionnelle BEP ou CAP	28.15
Redoublement	15.60

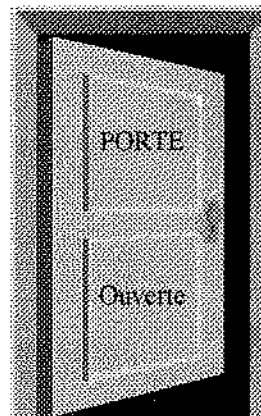
3- Les projets

Ecole-Collège

Les liens avec les écoles primaires du secteur sont toujours étroits. Associés à la constitution des classes de 6^{ème}, aux conseils de professeurs de début d'année, les instituteurs sont des partenaires essentiels pour favoriser l'adaptation des élèves de CM2 à leur nouvelle vie au collège.

Prochainement, une rencontre entre les professeurs de français et les instituteurs permettra d'harmoniser les méthodes d'enseignement de la grammaire.

Au second trimestre, des visites guidées du collège seront organisées pour permettre à tous les parents d'élèves, et notamment à ceux des futurs 6^{ème}, de connaître l'établissement dans lequel leurs enfants vont vivre pendant 4 ans.



Collège-entreprise

Les élèves des classes de 5^{ème}, comme les années précédentes, vont effectuer un « stage de découverte » chez un professionnel de leur choix. Cette opération est organisée en partenariat avec le Rotary Club et les élèves de BTS action commerciale du Lycée Professionnel Louis Armand.

En classe de 4^{ème}, des visites d'entreprise seront programmées.

Pour les 3^{ème}, il est prévu un stage de 4 jours dans une entreprise les 3, 4, 5, 6 février 1998 suivi le 13 février d'une visite à ENFOR (forum des entreprises) à Parcexpo de Villefranche sur Saône.

Il faut encore signaler la reconduction du Partenariat avec l'entreprise Thorn Europhane de Belleville. Signé l'an dernier, ce contrat de partenariat a permis à certains élèves de construire une sculpture lumineuse avec l'aide de l'Entreprise et du professeur de technologie. Pour cette année, le projet consiste en l'élaboration du logo de l'entreprise par nos élèves.

Voyages linguistiques

22 jeunes écossais sont venus à Villié-Morgon du 27 septembre au 3 octobre 1997. Leur séjour les a enchantés d'autant plus qu'un temps radieux a été de la partie.

En retour 22 élèves des classes de 4^{ème} iront en Ecosse du 17 au 26 juin 1998. Cet échange a été homologué par l'académie au titre des appariements. Les autres élèves de 4^{ème} et les 3^{ème} iront à Londres du 19 au 25 avril 1998.



Le Foyer Socio-Educatif

Comme les années précédentes, il est animé par Mme MAISONNEUVE et continue son action, organiser avec les élèves, les enseignants et, la documentaliste, l'activité culturelle de l'établissement.

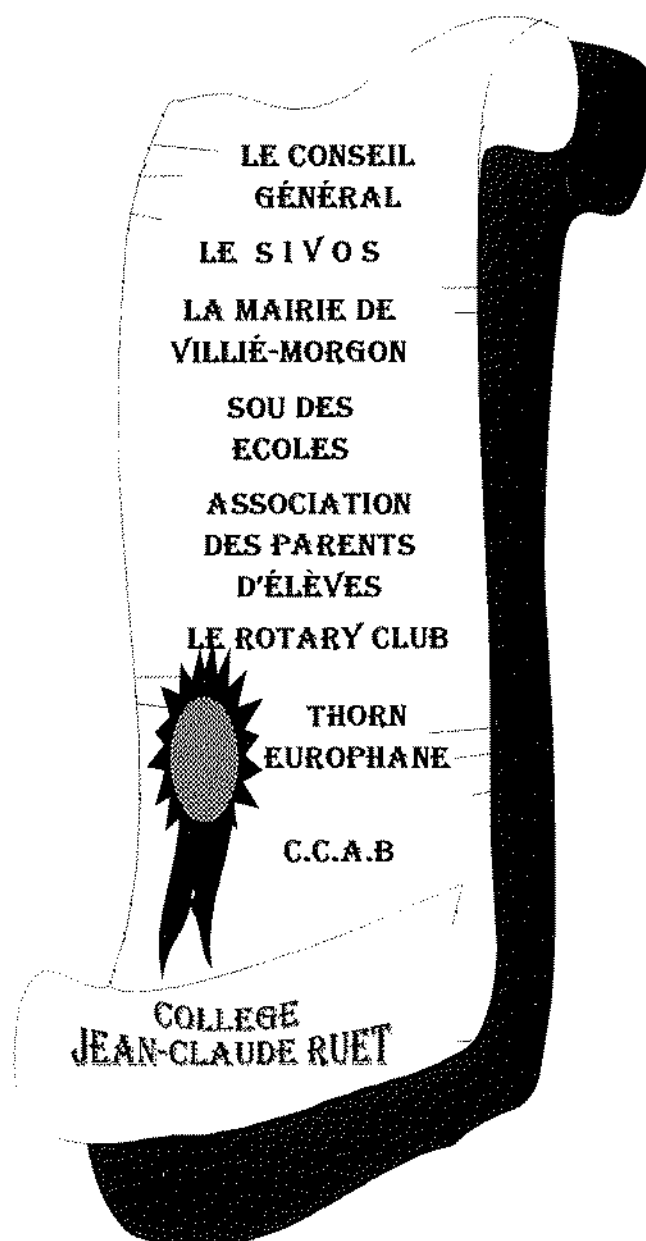
L'association Sportive

Pour le dynamisme de son A.S., le collège a été retenu avec 6 autres établissements du Rhône pour participer à une sortie récréative organisée par le Conseil Général et qui a permis à 9 de nos élèves, ainsi qu'à leur professeur, M. LAUMONDE, d'assister au tirage au sort des matches de la prochaine coupe du Monde à Marseille le 4 décembre dernier.



Enfin, il faut remercier nos partenaires qui nous aident à mener à bien l'action qu'un établissement public d'enseignement se doit de promouvoir :

« Donner les compétences à chaque enfant afin qu'il puisse maîtriser le monde qui l'entoure »



ECOLE PRIVEE DE SAINT JOSEPH

Pour cette nouvelle année scolaire 97/98,
l'école accueille 39 enfants.

La répartition se fait ainsi : 19 enfants
(maternelle CP) dirigés par Mme
ROTIVAL et 20 enfants (CE1 - CE2 -
CM1 - CM2) dirigés par Mme BOUCHY.

Nous sommes heureux de vous présenter
notre nouvelle Directrice Madame
BOUCHY.

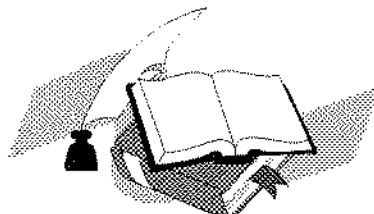
Madame ROTIVAL continue d'assurer la
classe des petits avec dévouement et
gentillesse.

Merci à toutes les deux pour leur
dynamisme et leur disponibilité.

ACTIVITES A VENIR

BIBLIOTHEQUE DE VILLIE-MORGON

Déplacement des élèves du primaire et
occasionnellement une maman assure
l'emprunt régulier des livres demandés par
les enfants.



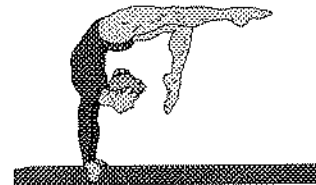
SALLE DES SPORTS DE VILLIE-MORGON

Le lundi matin tous les quinze jours.



DANSE

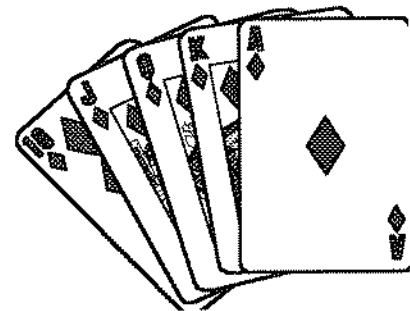
Tous les jeudis viens une intervenante
extérieure. L'accent est mis sur la
latéralisation et la coordination des
mouvements.



LE TRADITIONNEL CONCOURS DE BELOTE

Mardi Gras et ses bugnes, une
manifestation à ne pas oublier !

Le concours se déroule toujours dans les
locaux de l'école.



A LA SALLE DES FÊTES DE VILLIE-MORGON, LE SPECTACLE DE NOËL



Le spectacle de Noël fut cette année présenté par un personnage fort sympathique. Celui-ci nous transporta par ses paroles d'un spectacle d'enfants à un autre. Que d'émerveillement pour les grands et les petits.



Avec des nouvelles idées, Madame BOUCHY prépare d'heureuses surprises pour les enfants ainsi que de nombreuses activités non connues des élèves à ce jour !!!
Nous remercions la municipalité de Villié-Morgon, les parents d'élèves, le personnel de l'école, les intervenants, Mesdames BOUCHY et ROTIVAL pour leur travail effectué depuis cette rentrée.

☎ 04.74.69.92.29

LE CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES

ASSOCIATION LOI 1901



CONSTITUTION

Conseil d'Administration élu en Assemblée Générale, et bureau issu du Conseil d'Administration.

Relations avec les collectivités locales
pour toutes les questions concernant les établissements scolaires.

Relations avec les chefs d'établissement
pour toutes les questions internes à l'établissement (commission permanente, activités, accueil, sécurité...).

Organisations de toutes manifestations jugées utiles.

Organisations de réunions avec les parents, les enseignants, les élèves, les représentants d'autres associations, les Maires... sur des sujets se rapportant aux enfants.

Le C.P.E. représente les parents sur le terrain pour la défense des droits des élèves. Les délégués (qui ont été élus lors des élections au mois d'octobre à l'école) siègent :

Nous vous invitons, parents d'élèves à venir nous rejoindre dans notre association, vous y serez les bienvenus.

- dans les Conseils de Classes des collèges et lycées
- dans les Conseils d'écoles primaires et maternelle
- au Conseil d'Administration (secondaire).

Nos objectifs sont de rassembler autour d'une même table des parents aux idées politiques, religieuses et philosophiques différentes pour discuter et défendre ensemble l'école publique (enseignement à tous sans participation financière) et laïque (école et enseignement accessible à tous).

Qui a-t-il de plus important pour nous parents que nos **enfants** et leur avenir ? Avenir qui commence et s'apprend à l'école : l'apprentissage de la vie en communauté, l'apprentissage de la lecture, du savoir écrire, savoir compter, apprendre un métier ...

Faire des sorties, des voyages, l'achat de matériel culturel, tout cela n'étant pas gratuit, notre association s'efforce de faire 2 manifestations par an :

- un concours de pétanque au mois de mai
- un concours de belote au mois de novembre



afin d'apporter notre contribution financière aux écoles.

Hier, à la sortie de l'école, j'ai été très intéressée par une discussion entre deux mamans.



« C'est vraiment extraordinaire ce qu'il font dans cette école, les enfants ont été enchantés par le spectacle à l'Opéra de Lyon. L'an dernier, là où nous habitons, il n'y avait aucune activité scolaire à l'extérieur de l'établissement. »



« Vous avez raison, mais vous savez c'est d'abord un choix des enseignants de travailler avec une ouverture sur le monde extérieur. Leur projet d'école est intéressant et dynamique. Ils ont aussi le soutien du Sou des Ecoles. »



« Le Sou des Ecoles ? Qu'est-ce que c'est ? »

Vous ne le connaissez pas ?

C'est une association qui a pour but de défendre l'école laïque et de favoriser l'épanouissement des enfants au niveau culturel, sportif et social. Pour cela elle apporte une aide financière aux enseignants des écoles maternelles, primaires et du collège. Par exemple, pour cette année 1997 le Sou des Ecoles a financé l'achat d'un ensemble informatique, les licences USEP, les abonnements de la BCD, la fresque murale, des sorties scolaires (planétarium, ferme, opéra...), du matériel pour la 3^{ème} classe de maternelle... Le Sou des Ecoles intervient également en dehors du cadre scolaire en proposant des activités destinées aux enfants mais aussi aux adultes : cinéma, danse, gym, sortie de ski... »



« Mais ce n'est pas un mouvement politique au moins ? »



« Pas du tout, la politique est totalement absente de nos discussions. Par contre l'association défend des valeurs laïques basées sur la solidarité et non la discrimination. »

« Alors tout le monde peut y participer ? »



« Alors cette année il est trop tard pour vous rejoindre ? »



« Bien sûr, la porte est ouverte à toutes les bonnes volontés. Cette année en Novembre nous avons réélu le conseil d'administration et 9 nouveaux membres sont venus renforcer les rangs de l'équipe »



« Non, pas du tout, vous pouvez toujours nous soutenir en adhérant à l'association. Vous n'êtes pas obligée d'être présente au conseil d'administration. Vous pouvez aussi apporter votre aide lors des différentes manifestations que nous organisons comme le loto, les marches, la fête scolaire... »



Après avoir entendu cette petite conversation j'ai eu envie moi aussi de participer au Sou des Ecoles. Ce qui se passe à Villié-Morgon est enrichissant mais il me semble qu'il est toujours possible de faire mieux pour améliorer le quotidien social, sportif et culturel des enfants.

Celui-ci a une influence sur leur scolarité et sur leur avenir.

Si vous partagez vous aussi nos idées, je vous dis alors : à bientôt au Sou des Ecoles.

Cette année le Conseil d'Administration se compose ainsi :

Présidente

Marie-Jo DUPRE

Vice Président

Emmanuel GARNIER

Secrétaires

Isabelle AUFRANC

Nathalie LEVRAULT

Trésorière

Josiane ROLLET

Trésorière Adjointe

Michelle PORTIER

Membres

Annie AUGRIS

Valérie CHABRIER

Christine CRUZADO

Françoise DAUTUN

Valérie DESVIGNES

Robert DEVILLE

Sylvie GAUTHERON

Alice GOY

Laurence GUILLET

Martine LAMURE

Marie-Hélène METRAT

Maryline MONTMARTIN

Joël MONTMARTIN

Michelle VATOUX

Marie-Eliane MICHEL

Nicole JAMBON

HALTE - GARDERIE

**"A LA HALTE GARDERIE, ON Y RIT,
Y'A PLEIN DE COPAINS, ON Y EST BIEN.
A LA HALTE GARDERIE PAS D'ENNUI"**

La halte Garderie, crée il y a 15 ans, est plus que jamais présente dans la vie de la Communes. Pour une heure, une demie journée, une journée, elle permet aux parents de se libérer ponctuellement ou de partir rassurer au travail. Une équipe compétente accueille vos enfants, âgées de 3 mois à 6 ans.

La vie à la halte garderie permet l'éveil du jeune enfant, elle favorise son développement, son épanouissement, la connaissance de soi et des autres. Elle prépare à la vie scolaire.

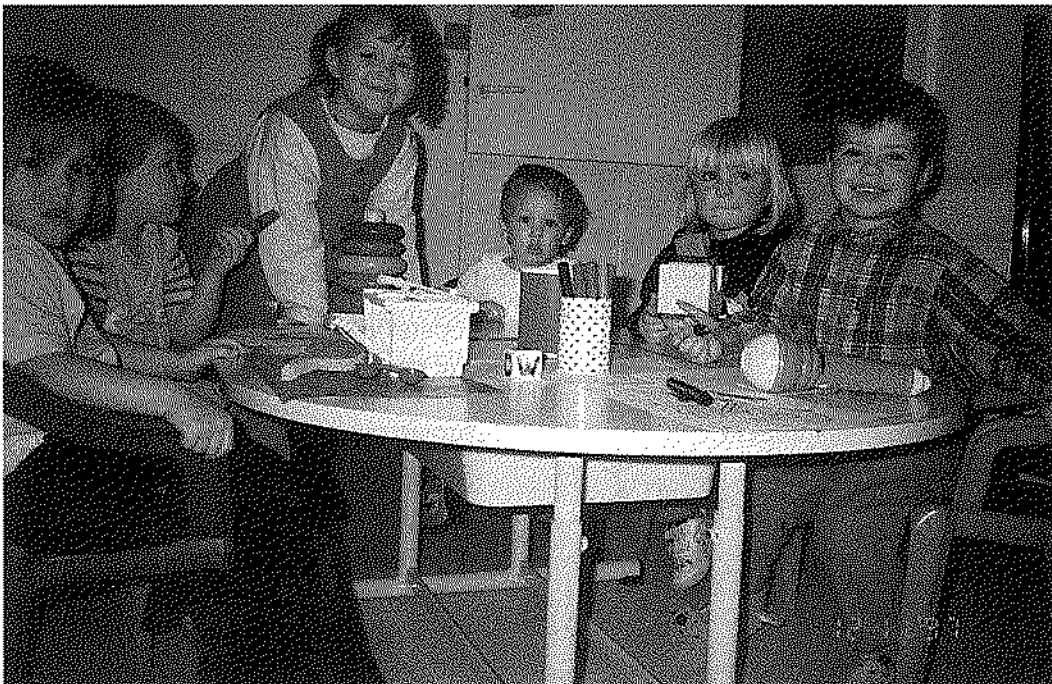
177 enfants sont inscrits cette année, soit 92 familles, de Villié-Morgon bien sûr mais aussi d'autres communes, Fleurie, Lancié, Chiroubles.

14 bambins, de moins de 12 mois, viennent babiller et amuser les grands copains. Voilà la relève assurée.

Tout ceci est permis grâce à quelques parents, grands-parents, bénévoles qui consacrent du temps au bien-être des enfants. Si vous êtes intéressés pour connaître et participer au fonctionnement de la halte garderie n'hésitez pas à nous contacter.

L'année 97 s'est achevée par le traditionnel goûter de Noël, où de nombreux petits et grands sont venus embrasser ce cher Père Noël, nous souhaitons à la halte garderie une bonne continuation pour l'année 1998.

Le Bureau



EN 1997 NOUS VOUS AVONS PROPOSE

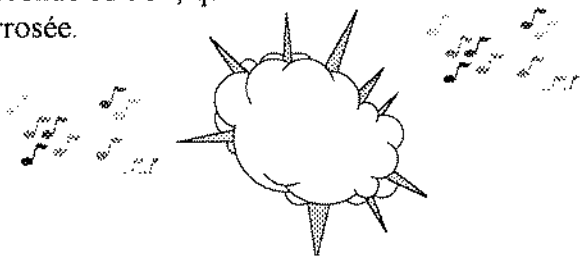
17 MAI
JAZZ'UP LE RETOUR

Le **BIG BANG** est revenu à Villié-Morgon pour vous présenter son second disque laser et enflammer une seconde fois le nombreux public de la salle des fêtes.



21 JUIN
CHANTONS SOUS LA PLUIE

Malgré la colère des dieux du ciel, les dieux de la musique étaient là. La bonne volonté de tous les participants, et notamment celle des enfants, nous invite à prévoir une seconde édition, que nous souhaitons moins arrosée.



10 AOÛT
JEUX INTER-SOCIÉTÉS

Si cette manifestation a connu un deuxième succès c'est surtout grâce à tous les participants (12 équipes cette année), et au nombreux public et supporters présents dans le parc du château.

Le Podium 1997

1^{er} *Le Conseil Municipal*

(Normal ils ont été élus)

2^{ème} *La chorale*

(Belle harmonie d'ensemble)

3^{ème} *Les Pompiers*

(Toujours égaux à eux-mêmes)



Festi Villié

Ainsi que le basket, les dix-huit ans, le foot, le comité de jumelage, les parents d'élèves, l'école de St Joseph, le Sou des Ecoles, le Tir à l'arc, l'harmonie. La dernière équipe classée c'est vu décerné une superbe « **TOTOTE** ».

LES PROJETS 1998

Fêtes de la Musique



La vogue

Jamais deux sans trois. Nouvelle édition des jeux Intersociétés.

Automne

Quatre harmonie régionales ont décidé de répéter ensemble des morceaux, qu'elles vous présenterons en un concert unique à la salle des fêtes.

Nous profitons de cette parution pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés au bon déroulement de nos activités.

Festi Villié

"LES ENFANTS DU BEAUJOLAIS"

HARMONIE DE
VILLIÉ-MORGON
69910 (RHÔNE)

UN BON GROUPE, TOUT EN HARMONIE ...

Depuis début novembre, la salle de répétition résonne à nouveau chaque samedi de 18 à 20 heures : les 36 musiciennes et musiciens qui composent « Les Enfants du Beaujolais » ont repris avec beaucoup d'assiduité le travail de préparation d'un nouveau programme pour, comme à l'accoutumée, agrémenter les diverses manifestations locales.

La société, maintenant présidée par Alain Gauthier a vu, ces dernières années, ses rangs s'étoffer quelques peu avec l'arrivée de jeunes musiciens issus de l'école de musique. Ceux-ci découvrent que jouer dans un ensemble est un réel plaisir, d'autant plus que le répertoire offert aux musiques d'harmonie s'est beaucoup élargie depuis quelques années, empruntant de plus en plus, et souvent avec bonheur, des titres à la variété moderne, au jazz, et même à la musique rock.

L'Harmonie de Villié-Morgon puise assez largement dans ce répertoire nouveau, possédant en ses rangs les ingrédients nécessaires : nombre important d'exécutants, solidité des percussions, éventail assez large d'instruments conférant une bonne sonorité d'ensemble, et équilibre des pupitres.

Après leur première prestation lors de la messe de la Sainte-Cécile, « Les Enfants du Beaujolais » ont fixé les principaux rendez-vous de la saison, avec en particulier le Loto du dimanche 25 Janvier, et le concert annuel le samedi 25 Avril.

Le Nouveau bureau, élu lors de l'Assemblée Générale du 25 octobre 1997 est composé de :

Président :

Alain GAUTHIER

Vices Présidents :

André COLLONGE Thierry LAMURE

Trésorier :

Claude RINGUET

Trésorière Adjointe :

Laurence MADRU

Secrétaire :

Georges VERCHERE

Secrétaire Adjoint :

Denis GAROD





ECOLE DE MUSIQUE

MUSIQUE

Pour la 5^{ème} année consécutive, l'Ecole de Musique de l'Harmonie « *Les Enfants du Beaujolais* » propose aux enfants à partir de 4 ans l'Eveil Musical, la chorale, puis l'apprentissage d'un instrument après une année de formation.

Saxophone, clarinette, flûte traversière, trompette, batterie, piano sont enseignés pour le plaisir de chacun. Quatre élèves sont venus rejoindre leurs aînés sur les rangs de l'Harmonie.

Pour que notre commune puisse apprécier encore longtemps ses musiciens lors de nos différentes fêtes locales, et voir préserver ainsi, une Harmonie de 134 ans, le bureau de l'Ecole, avec à sa tête, le dynamique nouveau président des « *Enfants du Beaujolais* » : **Alain Gauthier**, prépare, d'ores et déjà, les différentes manifestations prévues pour l'année prochaine (audition, examen...) et bien sûr, la célèbre **brocante du 8 mai** où petits et grands viennent « chiner » et trouver l'objet tant recherché.

Alors n'hésitez pas à vider vos greniers et venir nous rejoindre pour passer une agréable journée au profit de nos jeunes musiciens.

Votre enfant est mélomane ! venez rencontrer Madame DANJOU, professeur principal, le mardi à partir de 16 h 15 (hors vacances scolaires), salle « Emile de Villié » ou contacter le président au :

☎ 04.74.69.15.87

BUREAU

Président	Alain GAUTHIER
Trésorier	André COLLONGE
Secrétaire	Mireille PERROT
Secrétaire Adjoint	Henri SERVAGE

PROFESSEURS

Solfège / Chorale
Claude DANJOU

Flûte traversière
Manuelle AUCANOT

Saxo / Clarinette
Samuel CHAGNARD

Trompette
Ludovic VERNUS

IN VINO MUSICA



Après une année 96 marquée par les préparatifs et le grand succès remporté par le concert du 10^{ème} anniversaire, notre chorale a entamé sa deuxième décennie d'existence en participant à de nombreuses manifestations musicales.

Le 9 mars, nous chantions pour la messe des Conscrits de REGNIE. Le 23 mars nous avons participé à une journée musicale à BELLEVILLE organisée par la chorale « La Mezzérine ». Le 4 Avril nous avons redonnés notre concert « Airs d'Opéra » à Brindas. Les 10 et 11 mai nous sommes déplacés à SASBACHWALDEN sur invitation de la chorale « Le Ghorgemeinschaft » pour nous produire lors du concert marquant son 100^{ème} anniversaire ; et le 13 juillet nous avons participé à VILLIE-MORGON à la cérémonie officielle du 30^{ème} Anniversaire du Jumelage avec SASBACHWALDEN.



Avant de prendre un repos bien mérité durant les vacances d'été, nous nous sommes retrouvés le 1^{er} juin dans un chalet à OUROUX pour une journée détente où, malgré un temps exécrable, la bonne humeur est restée de mise.

Les répétitions ont repris début septembre avec au programme la préparation d'un nouveau concert sur le thème du cabaret qui sera donné les 21 et 22 novembre 1998, et la mise au point d'un concert avec la chorale de JULIENAS qui aura lieu à la salle des fêtes de VILLIE-MORGON le 28 mars 1998.

En dehors de ces deux concerts proposés par la chorale, les occasions de nous écouter chanter sont nombreuses.

Le 18 octobre, nous avons participé avec 8 autres chorales au festival Choral de COURS LA VILLE qui a réuni plus de 400 choristes dans un final éblouissant. Le 21 mars 1998 nous serons présents, sur invitation de la chorale de SAINT-GEORGES DE RENEINS, à CHANEINS (Ain) pour un concert donné au profit de l'association « Mille Choeurs pour un regard », parrainée par Gilbert Montagné. Nous aurons également le plaisir de vous proposer un Compact Disque de deux chants que nous allons enregistrer et dont la sortie est prévue pour la fête de la musique le 21 juin 1998.

Par ailleurs, un nombre important de choristes participera les 23 et 24 octobre 1998 à deux soirées exceptionnelles, données à l'Auditorium de LYON par les « Choeurs de France » dans un spectacle intitulé « Et le Cinéma se mit à chanter », qui réuniront près de 600 choristes accompagnés par un orchestre.

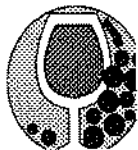
Si ce rapide exposé des activités de notre chorale vous a donné envie de nous rejoindre, nous serons heureux avec notre chef Daniel CHAMBARD, de vous accueillir vous, votre voix et votre talent !

COMITE DE JUMELAGE

1997 était l'année du trentième anniversaire du jumelage entre Sasbachwalden et Villié-Morgon.

Notre voyage des 14 et 15 juin chez nos hôtes allemands a entraîné une cinquantaine de villiatons.

En même temps, nous fêtons les 650 ans « du Village des fleurs et du vin » (Blumen und weindorf).



Notre année fut chargée en événements, puisque peu après nous recevions des jeunes venus de différents pays d'Europe.

Voici le compte rendu de nos jeunes villiatons.

Globalement, ce fut une semaine très agréable, remplie de joie, d'émotions (et aussi de pleurs...). Pour notre part, ce ne fut pas seulement une semaine de loisirs mais aussi l'occasion de découvrir les différentes cultures d'Europe. Nous avons ainsi appris certains modes de vie étrangers de pays, pourtant si proches. N'oublions pas également les liens d'amitié que chaque année nous développons et entretenons. Les liens amicaux et internationaux sont importants.



De plus, nous n'avons pas fait que participer comme il y a deux ans en Allemagne, nous pensons avoir contribué à la réussite de l'organisation de ce projet échange jeunes 1997.

Nous remercions par ailleurs les personnes qui nous ont laissé cette chance. Comme chaque année, cette rencontre a été une expérience intéressante de plus à saisir.

Cette semaine, par ailleurs, ne nous a laissé que de bons souvenirs. Pour dire vrai, rien ne nous a déplu : au moins cette année nous n'avons pas eu affaire aux moustiques, qui en Allemagne semblaient vouloir partager et profiter de notre énergie !

Nous nous sommes aperçues que nous ne connaissions pas si bien notre région, mais grâce aux circuits, visites, nous nous rendons compte désormais des richesses qui constituent la beauté du Beaujolais.

En plus, nous avons tenté de reconstituer une partie de notre patrimoine. En effet, nous avons trouvé bénéfique le fait de reconstruire les cadoles de notre petit village au cœur du Beaujolais. Avant la réalisation de ces travaux, nous ne nous étions pas rendues compte de l'utilité qu'elles constituaient autrefois. Mais de nos jours, on les abandonne à l'érosion alors qu'elles ont une valeur sentimentale et font partie de notre patrimoine.



Quant à la dernière soirée, le fait de voir tant de Maires, de pays différents, réunis a donné à cette fête un caractère magique.

Ce fut riche en émotions. Les différentes langues n'ont été en aucun cas un barrage pour communiquer, mais ont donné un charme extraordinaire à cette soirée.

Bien que peut-être utopiques, les quelques mots prononcés par ces messieurs nous sont apparus comme étant un appel à la fraternité et à la vie en collectivité. Ce genre de paroles ravive l'espoir qui parfois failli. Et c'est le cœur lourd de promesses que tous se sont endormis.

La rencontre entre jeunes nous a permis de prendre conscience de notre responsabilité dans la construction d'une Europe unie !

Magali
Jennifer **Agnès**

Pendant cette semaine à Villié-Morgon, nous avons rencontré des jeunes d'Allemagne, Pologne, Hongrie, Italie, Moldavie et des français de Marmoutier.

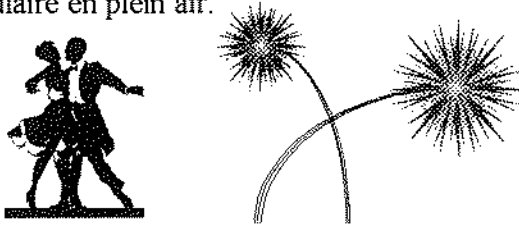
Au début de la semaine nous ne nous connaissions pas, mais au fur et à mesure que les activités se déroulaient, des liens se sont créés. Le jour du départ, nous fumes tristes de les voir partir et de ne pas pouvoir rester avec eux plus longtemps.

Cette semaine fut aussi très enrichissante pour améliorer notre anglais ou notre allemand et pour connaître la vie des autres participants dans leur pays.

Nicolas

Bien partis, nous avons continué avec le trentième anniversaire à Villié-Morgon. Environ quatre vingt de nos amis sont venus participer à notre fête nationale.

Accueillis par la « Confrérie du premier pressoir », nos amis, après s'être restaurés, se sont rendus à la Grange Charton pour une visite guidée, très intéressante où il fut question des coutumes et de lois viticoles européennes. Après un passage dans les familles d'accueil, nous nous sommes retrouvés autour d'un buffet au caveau, qui fut suivi d'une retraite aux flambeaux en musique, puis d'un feu d'artifice mémorable, pour se terminer par un bal populaire en plein air.



Le lendemain se déroulèrent les cérémonies du 14 juillet et du 30^{ème} anniversaire au cours desquelles Sasbachwalden nous offrit un petit pont, fac-similé de celui qu'ils avaient installé en Douby.

La chorale et l'harmonie nous entraînèrent avec leurs chants et musique et les deux complices, Monsieur STADELMANN et Daniel CHAMBARD nous amusèrent avec un récital humoristique.

Juste avant le départ, c'est, verres en main que nous avons inauguré le « pont Saschwalle » **symbole du lien entre nos deux communes.**

Toutes ces journées se sont bien déroulées, grâce au travail et à l'aide des associations, les commerçants et artisans, les sponsors, l'équipe des jeunes,..., et de tous les participants.

Nous avons été heureux de constater qu'une grande partie des habitants de la commune s'est impliquée dans ces échanges. Nous vous en remercions vivement et espérons que vous avez eu bien du plaisir.

Notre concours de pétanque du 8 août, nous a permis d'apporter un petit souffle financier.



1998 sera plus calme. Nous prévoyons cependant un échange Inter sports que l'équipe de jeunes s'est engagée à organiser.

CERCLE DE LA BUTINIÈRE

**LE CERCLE DE LA BUTINIÈRE EST UNE ASSOCIATION DE PERSONNES
ÂGÉES, QUI EXISTE DEPUIS 1977
NOUS VENONS DE FÊTER 20 ANS DE CRÉATION.**

BUREAU

Président d'honneur : André Gauthier,
Maire
Président Fondateur : Paul Jomain
Présidente : Lucienne Bassetti
(☎ 04.74.04.24.92)
Trésorier : André Merle
Trésorier-Adjoint : Jean Baritel
Secrétaire : Marie-Louise Germain
Secrétaire Adjointe : Marie-Louise Jomin

NOTRE BUT

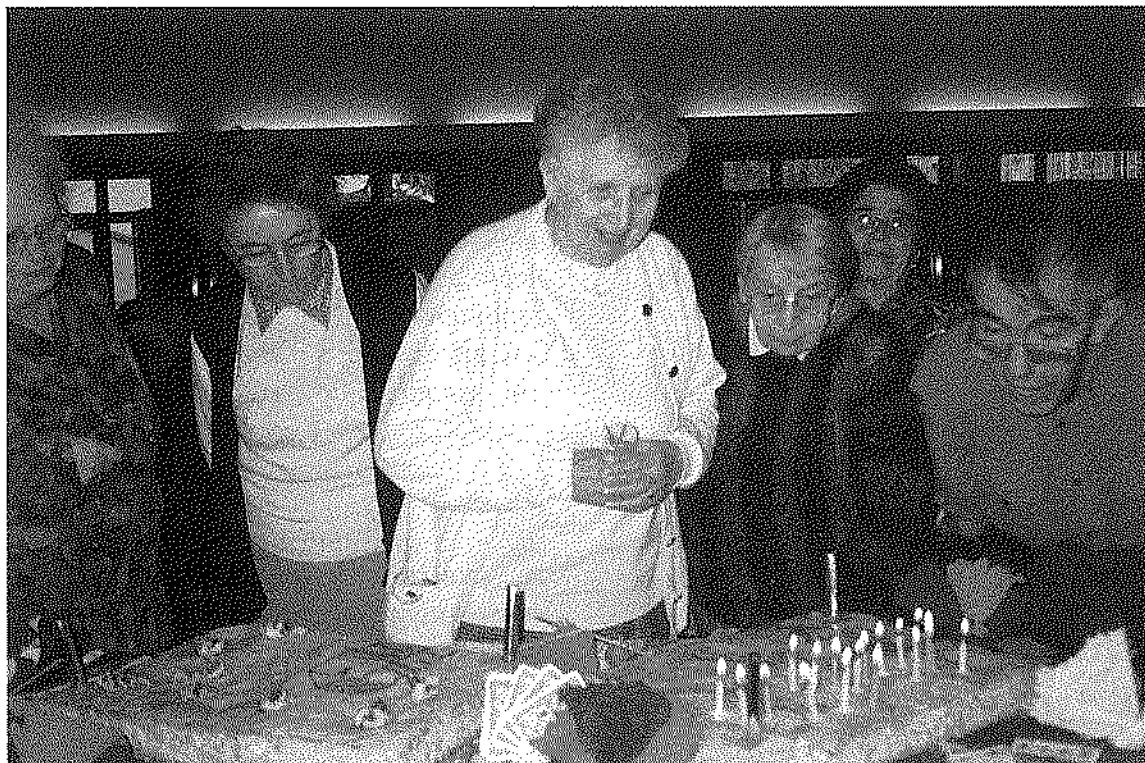
Grouper les aînés en toute amitié.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Elle a toujours été de rompre l'isolement et de faire de la retraite un moment d'épanouissement : voyages, repas, films, animations, chorale, vente exposition, promenades pédestres, Belote avec d'autres clubs du canton, prêts de livres.

MEMBRES ACTIFS

Georges Chagny - Jeanne Gauthier - Germaine
Chavy - Marie Burgaud



**Réunion mensuelle
Dernier Jeudi du mois
A la Salle des Fêtes**

**Réunion de Bureau
Deuxième mardi du mois
A la salle des Réunions**



ASSOCIATION LOI 1901
J.O. DU 21/12/1994

SON BUT

Réunir les plus de 50 ans dans un esprit de convivialité, pour organiser ou participer à divers services ou activités pouvant apporter à tous et à chacun, un peu de « mieux-vivre ».

ASSOCIATION LOCALE par ses membres actifs, élargie à des communes voisines par des membres sympathisants. Nous essayons d'être attractifs et ne vivons que de nos cotisations et activités.

BENEVOLES RESPONSABLES, ayant pour la plupart l'expérience d'une vie sur le terrain, donc la connaissance du milieu et des problèmes, nous sommes bien placés pour renforcer la solidarité. Nous essayons de la concrétiser un peu à travers nos activités de convivialité (Voyages-Repas) et quelques gestes simples (Dons à des Organismes à but similaire).

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1997

BUREAU

Présidente
Mme LABRUYERE M.A.

Secrétaire
M. GIRERD A.

Trésorier
M. MARTIN A.

GOY C.

AUTRES MEMBRES

Mesdames

BRETON A.
PASSOT O.

Messieurs

BARITEL J.
BRUN G.
COLLONGE P.

MERLE A.



A votre disposition pour tous renseignements complémentaires sur notre association, et meilleurs voeux à tous.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
d'Aide aux Personnes Âgées
DE LA REGION DE BEAUJEU
81, rue Général Leclerc
69 430 Beaujeu

LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

- ◆ Au service des Communes qui l'ont créée en 1975.
- ◆ Pour aider à résoudre des difficultés de vie quotidienne au domicile.
- ◆ Et tout particulièrement pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées.

LES SERVICES

Ils ont pour objectif de correspondre aux nombreux besoins et soucis de ceux qui la santé handicape ou qui ne peuvent plus accomplir toutes les tâches journalières à la maison. Vous connaissez déjà :

- ◆ Soins à domicile, sur ordonnance du médecin. Le budget contrôle par la Sécurité Sociale nous impose forcément des limites dans le nombre d'interventions, mais tout est fait, prendre en compte les besoins, le mieux possible et limiter les attentes au maximum.

Infirmière coordinatrice
Mme PIRET
☎ 04.74.69.24.55

Aide à domicile, prestation sur prises en charge accordées par les caisses de retraites, où la personne qui demande de l'aide est l'employeur, mais elle mandate l'Association pour la recherche et le suivi

du personnel, pour toutes les formalités administratives.

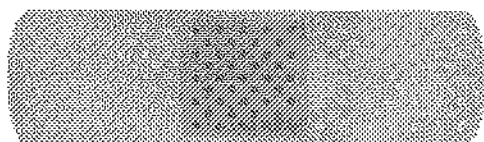
Les tâches peuvent être le ménage, les gardes de jour et de nuit ect... La mise en route des interventions est assuré par Mme VEAUX, responsable de secteur, le secrétariat par Agnès DUCRU, les prestations par un personnel formé. Dans ce cas, l'Association établit les bulletins de salaires, les bordereaux trimestriels des charges, les justificatifs pour les déductions d'impôts et fait toutes recherches lorsque des attestations sont fourni.

Portage de repas, grâce aux bénévoles

Allo j'écoute - Allo coup de main

Télé alarme

☎ 04.74.69.27.72



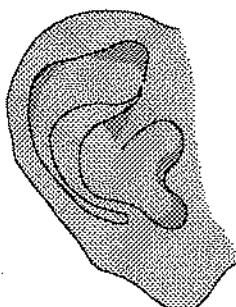
Chaque Commune connaît enfin les personnes qui sont sur le terrain, « les relais », toujours soucieux et soucieuses de votre mieux être chez vous.

DES ELEMENTS NOUVEAUX

Madame MIRABITO a laissé la direction de l'Association du fait de son départ à la retraite. Les gestes de sympathie très nombreux ont montré combien elle a été apprécié de tous.

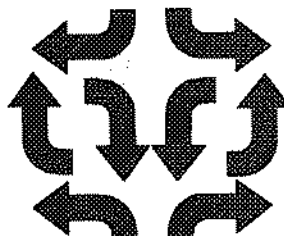
Madame Martine TERRIER la remplace, nous la remercions de s'être impliqué totalement dans notre action.

Comme Madame MIRABITO, elle est à votre écoute.



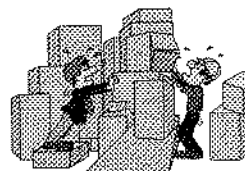
Pour le portage de repas, un rééquilibrage du nombre de repas à fournir entre l'Hôpital de Beaujeu et le Bocage à Romanèche a été opéré, pour un meilleur service.

Merci au bénévoles d'avoir accepté de modifier leur trajet, c'est toujours un peu difficile au début.

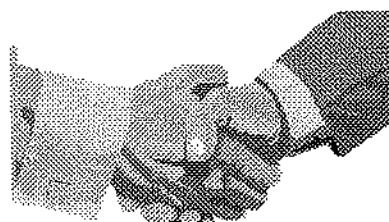


Pour terminer voici quelques chiffres pour 1997 dans votre commune.

**Aide Ménagère :
13 personnes**



**Service Mandataire
32 personnes**



**Aides
12 personnes**

Soins à domicile

**9 personnes
(4 Villié - 6 St Joseph)**

**Repas
(donné par Mr DUFOURNET)**



UNE ASSOCIATION À VOTRE SERVICE



Une naissance en vue, une maladie, un accident, des problèmes d'organisation familiale, vous avez besoin d'une aide urgente ou seulement d'un petit coup de main pour rendre votre quotidien plus facile, faites appel à l'Association d'aide à Domicile en Milieu Rural.

Une travailleuse familiale bien formée et compétente viendra vous décharger quelques heures par semaine, secondant ou

remplaçant selon les cas la mère de famille dans toute la panoplie de ses tâches :
Conduite des enfants à l'école, soins aux plus petits, préparation des repas, travaux ménagers, aide aux devoirs, accompagnement chez le médecin ...

Pour prendre contact avec l'association contacter la responsable de votre village. Elle pourra se rendre à votre domicile pour vous donner tous les renseignements nécessaires afin de bénéficier de ce service.



Brigitte DUMONT et Cécile NOILLY, Travailleuses Familiales à VILLIE-MORGON

Renseignements, prises en charge

Contacteur :

Mme MICHEL M. Eliane

(04.74.04.20.60

Mme CHARVET

(04.74.69.13.43 (Tél : ADMR)

Renseignements également :

Maison du Département, à la Mairie, chez le Dr CHARVET.

LES ARCHERS DE LA GRAPPE VILLIATONNE

disposent depuis 1995 de mai jusqu'à septembre d'un terrain, aimablement prêté par Monsieur BRUN, situé en Douby.

Ce terrain relativement plat permet aux archers de s'entraîner sur des distances comprises entre 18 et 50 mètres. Il permet surtout, de par sa configuration, de pratiquer le tir nature.

Qu'est-ce que le tir nature ?

Il s'agit d'un parcours où l'on va trouver un certain nombre de cibles sur lesquelles sont épinglés des blasons représentant des animaux.

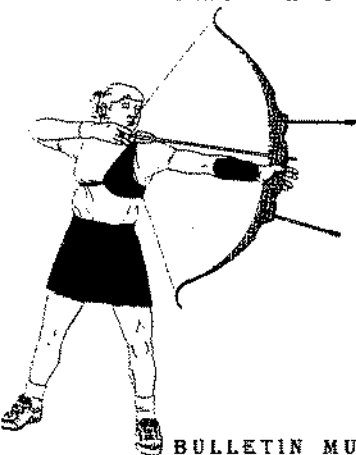
Chaque tireur dispose de deux flèches : la première sera tirée d'un premier pas de tir, la seconde d'un autre pas de tir.

La distance entre la cible et le pas de tir est inconnue mais comprise entre 5 et 40 mètres.

Il existe plusieurs types de blasons :

- ◆ **Les gros gibiers**
(ours, cerf, sanglier...)
- ◆ **Les gibiers moyens**
(renard, loup, antilope...)
- ◆ **Les petits gibiers**
(faisan, lapin...)
- ◆ **Les petits animaux**
(tortue, corbeau...)

Deux zones sont délimitées sur chaque blason : la zone tuée et la zone blessée.



Pour augmenter la difficulté du tir on sert d'obstacles naturels tel que : arbres, rochers, ruisseau, soleil, ombre, dénivellation etc...

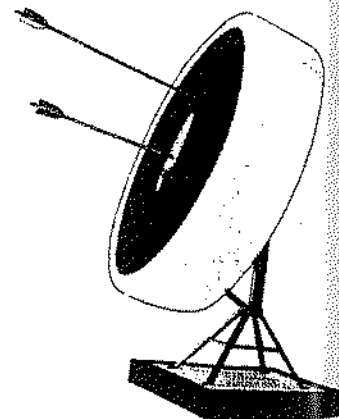
Le terrain de Douby se prête particulièrement bien à ce genre de tir puisque l'on trouve le long du parcours : ruisseau, des arbres, et d'importantes dénivellations. Cela a permis d'installer 12 buttes de tir.

S'agissant d'un parcours sur lequel plusieurs groupes d'archers peuvent tirer sur plusieurs cibles en même temps, la disposition des dites cibles est prévue pour qu'aucune ligne de tir n'en croise une autre. La sécurité est ainsi assurée.

La réglementation imposant 14 buttes de tir, le terrain n'est pas homologable mais il a quand même permis des rencontres amicales avec des clubs voisins.

Les archers remercient les propriétaires des terrains limitrophes qui leur autorisent le passage :

M. Piron Pierre - M. Baritel Jean
M. Sornay Alexis - M. De Zélicourt
M. Depardon Patrice
Mme Lapiere Lucienne
Mme Chamonard Geneviève



COMITE CYCLISTE

COMITE CYCLISTE

Pas de bouleversements au Comité Cycliste : la tradition aura été respectée.

Au mois de Mai le tour du Beaujolais passait dans notre commune. L'équipe du Comité assura avec l'aide des pompiers la circulation dans les rues du Village.

Au mois d'Août à l'occasion de la vogue le Grand Prix du Cru Morgon (enfin sous le soleil) connut un grand succès de part les spectateurs nombreux et un plateau de choix où les 2 premiers de l'épreuve seront sans doute professionnels l'année prochaine. La réussite d'une telle épreuve est possible grâce aux nombreux donateurs, qu'ils en soient tous remerciés.

Vignerons pour les bouteilles

Donateurs de coupes

Commerçants - Artisans

Cru Morgon

Municipalité

La famille BULLIAT ou le souvenir de Christian et Georges est toujours bien présent.

Un grand merci aux Pompiers pour la sécurité qu'ils assurent très bien.

Enfin le 15 Août le concours de Pétanque connut un succès moyen qui permettra malgré tout de recommencer la saison dans de bonnes conditions.



Les responsables

DUPRE Roger

BRUN Jean-Louis

BARTEL Jean-Paul



LE TENNIS CLUB DE VILLIE MORGON



Après une saison 96 qui n'avait jamais vu aussi peu d'adhérents au Club depuis plus de 15 ans, l'année 97 aura marqué un redressement, notamment avec la venue de joueuses et joueurs de Corcelles. Les résultats sportifs aussi, furent meilleurs !

Cette équipe, renforcée parfois par Laurent BERROD, s'est bien comportée en finissant 3^{ème} de sa poule ; elle était composée de :



**Sylvain MOLARD
Rémy BONJOUR
Fabrice DUCROUX
Laurent DORME
Damien REMUET
Laurent CHATAL
Guillaume LAMURE.**

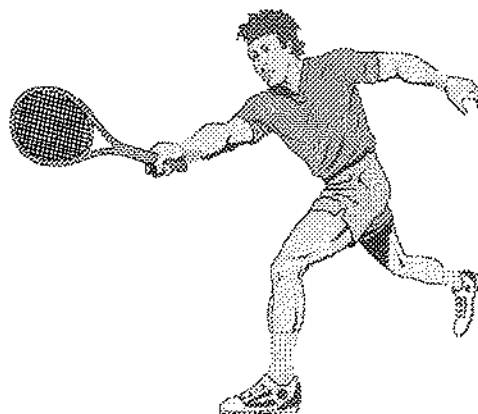
Après être redescendue en 2^{ème} série, l'équipe féminine a bien failli remonter en 1^{ère} série : elle a fini 2^{ème} de sa poule en remportant quatre rencontres sur cinq. Cette équipe, bien emmenée par Béatrice RAPHANEL (qui s'est mise en évidence dans de nombreux tournois régionaux) était composée de :

Certains de ces joueurs, surtout les jeunes, comme Damien, Rémy et Guillaume ont fait quelques tournois et viendront peut-être ainsi augmenter le nombre de joueurs classés, au sein du Club.

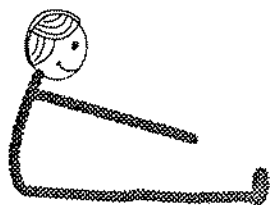
Il y a encore des progrès à faire, alors pour viser plus haut, tous à vos raquettes, le plus souvent possible !

**Béatrice RAPHANEL
Monique BOREAS
Chantal GIVORS
Noëlle PASSOT
Fabienne BOREAS
Yvette CHATELET
Pascale REMUET**

Du côté masculin, après une saison d'absence, le Club a présenté à nouveau une équipe en championnat avec de jeunes et nouveaux joueurs.



Le respect de l'aisance



LE YOGA

Le respect de la stabilité



La relaxation de l'effort



SOLEIL
Activité

LUNE
Repos

PENSEE
Psychisme

CORPS
Physique

MOI
Personne

SOI
Ame

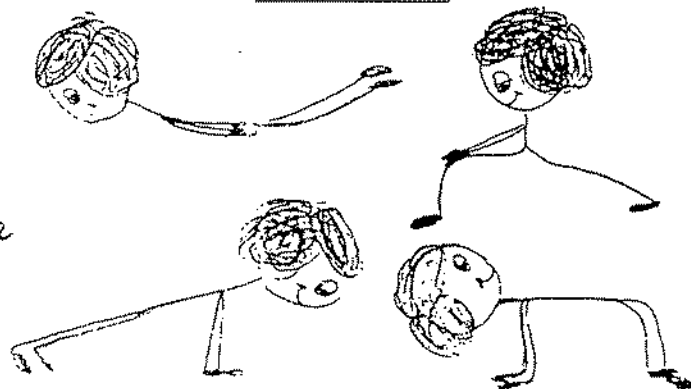
EQUILIBRE HOMEOSTATIQUE

EQUILIBRE PSYCHOSOMATIQUE

EQUILIBRE SPIRITUEL

YOGA

Tonification



**Cours de YOGA dirigé par Madame CARTET Monique.
Tous les Mardis à 14 heures 30.**

ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTE BOULISTE



Poursuivant leurs efforts pour donner au sport-boules la place qu'il mérite, les dirigeants de l'ASBVM continue d'organiser de nombreuses compétitions tant régionales qu'entre sociétaires, dans son magnifique et attrayant boulodrome.

Malheureusement on est bien obligé de constater que les résultats de cette vitalité sont loin d'être satisfaisants ; certes le nombre de licenciés et de sociétaires n'a que peu sensiblement diminué, mais ce constat est loin d'être rassurant quant à l'avenir.

Bien sûr, le boulodrome accueille toujours beaucoup de visiteurs du fait qu'il est situé dans un cadre agréable qui fait en outre le plaisir des pétanqueurs, bien sûr la salle L. DESCAILLOT, de par sa polyvalence, ses possibilités de réunion conviviale, constitue un pôle d'attraction pour de nombreuses sociétés, voire même pour des rassemblements privés tels que :

- ♦ mariages,
- ♦ anniversaires,
- ♦ ect...

bien sûr l'équipe dynamique dirigée par son Président, Edmond LORON, maintient une activité fort méritoire.

Mais on constate, hélas, un certain désintéressement que seul la participation active de jeunes éléments permettrait d'endiguer efficacement.

Cependant l'ASBVM fournit un gros effort pour stopper cette hémorragie, puisqu'elle organise 2 heures par semaine durant la bonne saison, avec la collaboration des enseignants et tout particulièrement celle de Madame PONT, des cours de boulistes conduits par des moniteurs compétents, sous la direction de Monsieur NOGARET, président du Secteur Bouliste Beaujolais.

Nous espérons que cette initiative portera ses fruits et qu'à l'instar de nos amis Chiroublons double champion de France féminin et masculin en 1997, de nouvelles stars boulistes viendront réveiller les villiatons et apporter un renouveau à notre sport endormi.



ETAT CIVIL

- Tiffany SPINICCI**
8 janvier 1997
- Leila Marie Ava CARTON**
14 février 1997
- Thomas BEJOINT**
30 janvier 1997
- Cindy GUERIN**
29 avril 1997
- Vincent GUERIN**
29 avril 1997
- Anthony PHOULEANHONG**
23 avril 1997
- Louis Foillard**
27 mars 1997
- Emilie Françoise Freddy LEMAITRE**
16 octobre 1997
- Yohan François Léon BERGERON**
31 octobre 1997
- Mathylde FRAY**
19 octobre 1997
- Louis-Paul DESVIGNES**
20 juin 1997
- Eva MARCELAT**
14 novembre 1997
- Charlène Patricia MATRAY**
10 novembre 1997
- Manom DESCOMBES**
17 juillet 1997
- Mathieu Joseph PETIT**
16 novembre 1997
- Corantin Denis Claude Gabriel FONTAINE**
4 septembre 1997
- Amélie FAVRE**
29 août 1997
- Elie GAUTHIER**
2 septembre 1997
- Noémie COLLONGE**
13 décembre 1997
- Julien CHAVY**
9 août 1997
- Aude Marie CHARVET**
3 octobre 1997

En application des textes régissant l'Etat-Civil, la mairie de Macon refuse de transmettre les avis de naissance de certains enfants nés d'union libre. Nous demandons donc aux parents de bien vouloir excuser d'éventuelles omissions qui ne seraient pas de notre fait.

**Les petits bambins
qui sont arrivés
Parmi nous en
1997**

**VOICI NOS JEUNES MARIÉS
POUR CETTE ANNÉE
1997**

Georges DESCOMBES
Ghislaine Michelle Antoinette MALLET
Le 13 mai 1997

Christien PERRACHON
Solange GARDET
Le 7 juin 1997

François KNAB
Delphine Florence GOURDENNE
Le 21 juin 1997

Denis Louis DUFOURNET
Colette CONVERS
Le 5 Juillet 1997

Eric Dominique BORCIER
Nathalie Marie Geneviève SARZIER
Le 6 septembre 1997



ILS NOUS ONT QUITTES

Eric GIBAUD
Le 18 janvier 1997

Thérèse LONGEPIERRE
(veuve PERRACHON)
Le 30 janvier 1997

Andrée Eugène CHATILLON
Le 2 mars 1997

Jean Marie FALCONNET
Le 4 juin 1997

Richard Louis GEOFFROY
Le 8 mai 1997

Lucien BOREAS
Le 18 septembre 1997

Max Arthur SANDMERIER
Le 24 mai 1997

Adrien Roger MONTGILBERT
Delphine LERISSET
Le 12 juillet 1997

Fabien DESVIGNES
Brigitte PERRAUD
Le 19 juillet 1997

Olivier Paul PASCAL
Marie-Hélène MOREL
Le 26 juillet 1997

Jean-Luc NUZILLAT
Nathalie GUIGNER
Le 9 Août 1997

MARIAGE EXTERIEUR

Olivier Jean-Claude MARTIN
Séverine Marie-Paul GARCIA-VIALETTES
LODEVE (Hérault)

Laurent DELPUECH
Géraldine TOURILLIER
Le 2 Août 1997 (LANCIE)

David MONTAGNIA
Florina MARCELLINO
(MONTMERLE)



Alphonse VALLORY
Le 7 mars 1997

Madeleine Philomène Augusta LONGERAY
(Veuve BERAUD)
Le 20 septembre 1997

Louis Eugène TARLET
Le 3 octobre 1997

Charles FOREST
Le 9 novembre 1997

Lucie LUCARLLLI
(Veuve FERRABUE)
Le 12 décembre 1997

Elisabeth NANT
Le 14 avril 1997

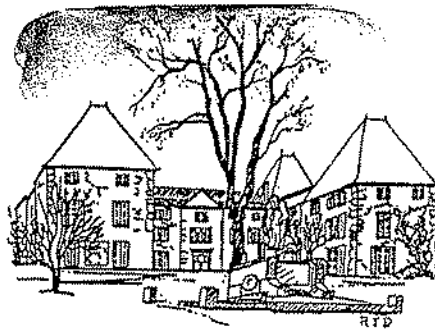
Madeleine Augustine Marie LE BLOND
(Veuve DUFOURNET)
Le 14 août 1997

VIE PRATIQUE

RENSEIGNEMENTS

POMPIERS :	16
GENDARMERIE :	04.74.04.84.31 OU 17
E.D.F. :	04.74.66.29.75
S.D.E.I. :	03.85.29.99.24
S.E.R.E.P.I. :	04.74.04.84.40

SERVICES PUBLICS



MAIRIE

☎ 04.74.04.21.39

☎ 04.74.69.12.38

⌚	LUNDI	FERMÉ	13 H 30 À 17 H 30
	MAROI À JEUDI	8 H 00 À 12 H 00	13 H 30 À 17 H 30
	VENREDI	8 H 00 À 12 H 00	13 H 30 À 16 H 30
	SAMEOI	8 H 00 À 12 H 00	FERMÉ



POSTE

☎ 04.74.04.20.73

⌚	LUNDI À VENDREOI	9 H 00 À 12 H 00	14 H 30 À 17 H 00
	SAMEDI	8 H 00 À 12 H 00	FERMÉ

TRÉSOR PUBLIC (PERCEPTION DE FLEURIE)

☎ 04.74.04.11.09

⌚	LUNDI À JEUDI	8 H 00 À 12 H 00	13 H 30 À 17 H 00
	VENDREOI	8 H 00 À 12 H 00	13 H 30 À 16 H 00

(PERMANENCES PERCEPTEUR DE 9 H 00 À 11 H 00 SALLE OU CONSEIL
12/02/98 - 14/05/98 - 10/09/98 - 8/10/98 - 12/11/98 - 10/12/98)



RECETTE LOCALE DES DOUANES (RÉGIE)

☎ 04.74.69.13.28

⌚	LUNDI À VENDREOI	8 H 00 À 11 H 30	13 H 00 À 16 H 30
---	------------------	------------------	-------------------

SERVICE JURIDIQUE



TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE VILLEFRANCHE

☎ 04.74.65.05.95 (SERVICE DE CONSULTATION JURIDIQUE GRATUIT PAR DES AVOCATS)

PERMANENCE LES 2^{ème} ET 4^{ème} LUNDIS DU MOIS À PARTIR DE 17 H 00 SUR RENDEZ-VOUS.

CONCILIATEUR : PERMANENCE EN MAIRIE DE BEAUJEU LE 1^{er} JEUDI DU MOIS DE 9 H 00 À 12 H 00.

SERVICE SANTE

MAISON DU DÉPARTEMENT

☎ 04.74.04.21.74

CENTRE MEDICO SOCIAL

PERMANENCE JEUDI 9 H 00 À 12 H 00

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

CONSULTATION D'ENFANTS DE 0 À 6 ANS

MERCREDI 9 H 00 À 10 H 30

MUTUELLE SOCIALE AGRICOLE (MSA)

PERMANENCE DE L'ASSISTANCE SOCIALE 2^{ème} ET 4^{ème} JEUDI DU MOIS
10 H 00 À 12 H 00

PERMANENCE DU CONTRÔLEUR LE 3^{ème} JEUDI DE CHAQUE MOIS

SALLE DES RÉUNIONS

MEDECIN GENERALISTE

DOCTEUR CHARVET ☎ 04.74.04.28.88

DENTISTES

M. DAUTUN ☎ 04.74.69.11.90

MME BARBE MAISSIAT ☎ 04.74.04.21.96

INFIRMIÈRES

MES CHATELET ET MERLE

GENY DE FLAMMERCOURT ☎ 04.74.69.14.19

KINESITHÉRAPEUTE

M. AUBERTIN ☎ 04.74.04.24.79

PHARMACIE

MME CALOT LATOUR ☎ 04.74.04.20.10





COLLECTES



CALENDRIER DE COLLECTE DE JANVIER A MARS 1998 SIVOM DE LA RÉGION DE BEAUJEU

BENNES A MONSTRES MENAGERS ET FERRAILLE		
Dates de dépôt		Lieux de dépôt
du	au	
07/01/98	13/01/98	Marchampt
14/01/98	20/01/98	Jullié
21/01/98	27/01/98	St Didier sur Beaujeu
28/01/98	03/02/98	Quincié
02/02/98	09/02/98	Villié-Morgon
11/02/98	17/02/98	Chénas
18/02/98	24/02/98	Beaujeu
25/02/98	03/03/98	Juliénas
04/03/98	10/03/98	Régnié-Durette
11/03/98	17/03/98	Fleurie
18/03/98	24/03/98	Lantignié
25/03/98	31/03/98	Beaujeu

LES RÉSIDENTS DU S.I.V.O.M. DE LA RÉGION DE
BEAUJEU, PEUVENT PASSER COMMANDE DE
CONTENEURS, AU PRIX SUIVANT :

- 120 LITRES → 292.09 F TTC
- 240 LITRES → 335.90 F TTC (VOLUME CONSEILLÉ)
- 360 LITRES → 606.20 F TTC
- 660 LITRES → 1 625.47 F TTC
- 770 LITRES → 1 626.11 F TTC

CES CONTENEURS SONT CONFORMES AUX NORMES
PRISES VENTRALES OBLIGATOIRES POUR LE
RAMASSAGE.

BENNES À CARTONS, PLASTIQUES D'EMBALLAGE

EN PERMANENCE SUR VILLIÉ-MORGON
SUR LE TERRE PLEIN DE CORCELETTE, ROUTE DE
CHIROUBLES.

ATTENTION, CES BENNES DESTINÉES À RECUPÉRER
LES CARTONS ET PLASTIQUES NE DEVONT PAS
RECEVOIR D'AUTRES MATÉRIAUX

COLLECTES ORGANISÉES PAR
L'ASSOCIATION « RELAIS »
TEXTILES, PAPIERS, JOURNAUX, LIVRES,
MAROQUINERIE

PROCHAIN PASSAGE



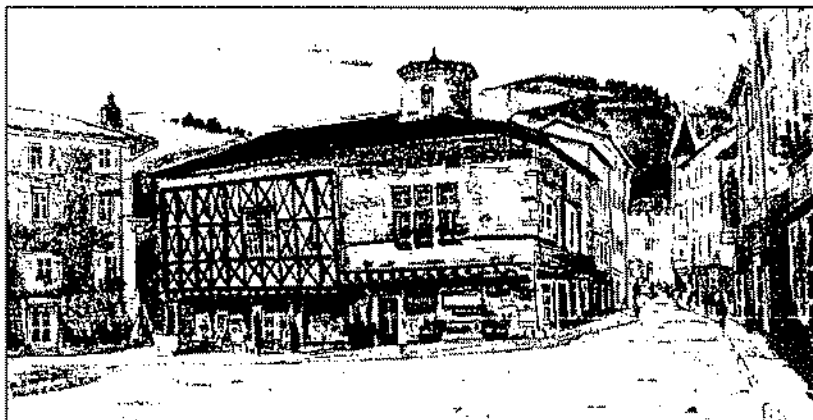
VENDREDI 30 JANVIER
VENDREDI 27 MARS
VENDREDI 29 MAI
VENDREDI 31 JUILLET
VENDREDI 25 SEPTEMBRE
VENDREDI 27 NOVEMBRE

**Nouveau à
Beaujeu**

Les Sources du Beaujolais



Pôle Oenologique et Touristique



Maison de Pays : entrée du Pôle Oenologique et Touristique

Découvrez le Voyage du Vin aux Sources du Beaujolais

La passerelle du temps : fresque historique

Le voyage du Beaujolais de Beaujeu à Bercy : la péniche

**Le négoce et les vins : dans la convivialité, du Beaujolais
nouveau aux crus du Beaujolais**

Le Beaujolais : espace vidéo

Toute une gamme de paysages et de produits

**Ouverture :
1er Mars 1998**

CONTACT :

**Les Sources
du Beaujolais**
Place de l'Hôtel de Ville
69430 BEAUJEU
Tél. : 04 74 69 20 56
Fax : 04 74 04 84 74

QUAND VISITER ? :

1er mars au 30 avril : 10h-12h et 14h-18h (sauf mardi)

1er mai au 30 septembre : 10h-19h - tous les jours

1er octobre au 30 novembre : 10h-12h et 14h-18h (sauf mardi)

LE BILLET DONNE DROIT A :

la visite des Sources du Beaujolais

la visite du Musée Marius Audin (fermé de 12h à 14h)

+ 1 DEGUSTATION GRATUITE

de vin au Caveau des Beaujolais-Villages

durée globale des visites : 1h30 à 2h00

tarifs : saison 1998

adulte 35 F

enfant (-12 ans) 20 F

enfant (-5 ans) gratuit

visites libres : boutique - expositions temporaires - église romane

TARIF SPECIAL GROUPES : réservation conseillée

parking voitures-cars et restaurants à proximité

MAIRIE
de
VILLIÉ-MORGON
(RHÔNE)



Code postal : 69910 Villié-Morgon

☎ 74.04.21.39

Fax 74.69.12.38

ASSOCIATIONS
DE LA
COMMUNE
DE
VILLIÉ-MORGON
DE
VILLIÉ-MORGON

Sou des écoles

Mme DUPRE Marie-Jo
Les Marcellins
69910 VILLIE-MORGON

Harmonie
« Les enfants du Beaujolais »

M. GAUTHIER Alain
La Roche Pilée
69910 VILLIE-MORGON

Ecole de musique

M. COLLONGE André
Le Truges
69910 VILLIE-MORGON

Basket

M. DOMINGUEZ Alain
Morgon
69910 VILLIE-MORGON

Comité d'entraide

M. RUET Michel
Corcelette
69910 VILLIE-MORGON

Football club

Mme ANERE Martine
Le bourg
69910 VILLIE-MORGON

Comité de jumelage

Mme DA CRUZ Françoise
Fondlong
69910 VILLIE-MORGON

Association des donneurs de sang

Mme CINQUIN Andrée
Morgon
69910 VILLIE-MORGON

Comité cycliste

M. DUPRE Roger
Les marcellins
69910 VILLIE-MORGON

Cercle de la Butinière	Mme BASSETTI Lucienne Les Raisses 69910 VILLIE-MORGON
Amicale boules	M. LORON Edmond Le bourg 69910 VILLIE-MORGON
Sapeurs Pompiers	M. LARGE Alain Les Montillets 69910 VILLIE-MORGON
Clique des sapeurs pompiers	M. CHAVY André Les Pillets 69910 VILLIE-MORGON
Union des retraités et personnes âgées (U.N.R.P.A.)	M. DUPRE Pierre Morgon 69910 VILLIE-MORGON
Conseil de parents d'élèves	Mme LACOQUE-PERRAUD Mireille Morgon 69910 VILLIE-MORGON
Tennis club	Mme BOREAS Monique Les Presles 69910 VILLIE-MORGON
Anciens prisonniers	M. CALOT Georges Le bourg 69910 VILLIE-MORGON
Association de parents pour la halte garderie	M.GAUTHIER Laurent Morgon 69910 VILLIE-MORGON
Anciens combattants (A.R.A.C.)	M. GARNIER Paul Le bourg 69910 VILLIE-MORGON
Société de pêche	M. DUTHEL Daniel Le bourg 69910 VILLIE-MORGON
Association des veuves civiles	Mme LAPIERRE Lucienne Pré Jourdan 69910 VILLIE-MORGON
Société de chasse	M. GAUTHIER Laurent Morgon 69910 VILLIE-MORGON
Anciens combattants (C.A.T.M.)	M. GAUVINEAU Pierre La Treille 69910 VILLIE-MORGON

Parti communiste	M. JAMBON Claude Le bourg 69910 VILLIE-MORGON
Maison familiale	Mme GORGEOT Nathalie Maison familiale – La briratte 69910 VILLIE-MORGON
Ecole privée de Saint-Joseph	M. BULLIAT Christian Le Châtillon 69430 REGNIE-DURETTE
M.O.D.E.F.	M. LACOQUE Bernard Morgon 69910 VILLIE-MORGON
Union des femmes françaises	Mme JAMBON Nicole Le bourg 69910 VILLIE-MORGON
Secours populaire	Mme PEYRONNET Bernadette L'étang 69910 VILLIE-MORGON
Comité des fêtes FESTI VILLIE	M. LAMURE Thierry Fondlong 69910 VILLIE-MORGON
Entente cycliste beaujolaise	M. SADOT Gérard Rue Charbonnière 69220 BELLEVILLE
Association d'aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.)	Mme BRISSON Germaine Les Pillets 69910 VILLIE-MORGON
Chorale IN VINO MUSICA	M. COPERET Edmond La dîme 69820 FLEURIE
Les archers de la grappe Villiatonne	M. VATOUX Jean-Yves La Treille 69910 VILLIE-MORGON
Union des commerçants et artisans (U.C.A.V.)	Mme BOREAS Georgette La Treille 69910 VILLIE-MORGON
Bibliothèque	Mme AUPOL Yvette Fondlong 69910 VILLIE-MORGON
Circuits pédestres - Danse - Gym	Mme DUPRE Marie-Jo Les Marcellins 69910 VILLIE-MORGON

Yoga	Mme LATOUR Odette Fondlong 69910 VILLIE-MORGON
Volley	M. GAUTHIER Jean-Luc Saint-Joseph 69910 VILLIE-MORGON
Au village	Mme LABRUYERE Marie-Antoinette Les Rochards 69910 VILLIE-MORGON
Secours mutuel 288	Mme LORON Suzette Le bourg 69910 VILLIE-MORGON
Syndicat viticole	M. SAVOYE Pierre Les Micouds 69910 VILLIE-MORGON
Collège Jean-Claude Ruet	Mme AMRANE Sylviane Avenue J.B.Sornay / Collège 69910 VILLIE-MORGON
Ecole primaire	Mme PONT Nicole Ecole primaire 69910 VILLIE-MORGON
Ecole maternelle	Mme LE FLOCH Josette Ecole maternelle 69910 VILLIE-MORGON
Portage des repas	M. DUFOURNET Nobert Route de Lancié 69910 VILLIE-MORGON
Commune libre des Mulins	M. AUFRANC Alain Les Mulins 69910 VILLIE-MORGON

Espace Randonnées au Pays du MORGON

Le 8 Mars - 1992
 Randonnées réalisées par l'UTM
 sur des circuits différents
 Cette randonnée est organisée
 par toutes les associations locales
 et le Bénéfice de cette journée
 sera remis aux Protes du Cœur.
 Départ à partir de 8h à la Salle
 des Fêtes.
 Villages si vous voulez donner
 un coup de main pour cette journée
 de solidarité et découvrir vos
 paysages sans faire connaître en main
 au club pour le voyage. Nous avons
 besoin de tout.

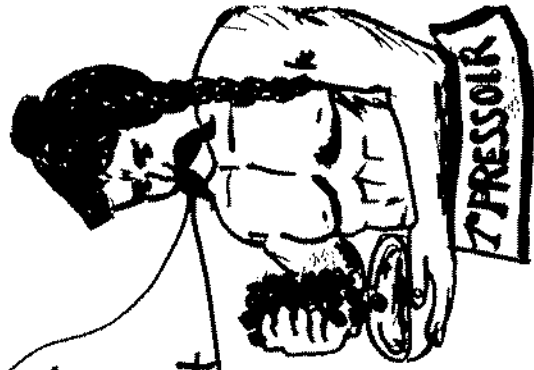
A pied ...

A cheval ...

ou en vélo ...

les circuits sont
 balisés toute l'année ...
 le Morgon est bon
 en toute saison

A. Bientôt



Venez découvrir nos circuits

ouverture début Mars de 4 circuits, avec une UTM.

VOICI LES CIRCUITS PÉDESTRES DE VILLIE-MORGON OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

